

# Rapport annuel



Sologne Nature  
Environnement



Assemblée Générale Ordinaire!  
26 Avril 2025

# SOMMAIRE

RAPPORT MORAL .....	6
RAPPORT D'ACTIVITÉ .....	8
<b>1. ETUDE, PROTECTION ET VALORISATION DE LA NATURE EN SOLOGNE .....</b>	<b>8</b>
Les inventaires de biodiversité .....	9
Accompagnement vers la prise en compte de la biodiversité sur la commune de Vouzon.....	10
Inventaires faunistiques sur des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.....	10
Suivi de la cistude d'europe.....	10
Programme d'actualisation des connaissances sur la répartition des chiroptères en sologne et vallée du cher.....	11
Participation à l'évaluation des statuts de 5 espèces de reptiles et amphibiens dans le cadre du rapportage national de la Directive Habitats Faune Flore.....	12
Programme d'amélioration des connaissances sur le lézard des souches (lacerta agilis) en sologne .....	13
Animation du Plan Régional d'Action en faveur de la Loutre.....	13
Amélioration des connaissances sur la répartition de la loutre en sologne et mise en place d'une gestion conservatoire sur la Sauldre.....	14
Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire sur les Ponts Saint-Michel .....	15
Amélioration et actualisation des connaissances sur la présence de la Cigogne noire en Sologne.....	16
Évaluation de l'état de conservation des populations de la Leucorrhine à large queue et de la Leucorrhine à gros thorax en Sologne.....	16
Contrat de suivis des 4 espaces naturels sensibles (ens) du loir-et-cher sous convention avec le conseil départemental et les communes.....	17
L'inventaire des arbres gîtes sur l'ENS des Lévrays à Nouan-le-Fuzelier.....	17
Suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux, inventaire des libellules et des chauves-souris sur l'Espace Naturel Sensible de l'Étang du Puits .....	18
Un toit pour la biodiversité.....	20
Objectif Mares .....	20
Autoroutes et biodiversité .....	21
Restauration et aménagement de deux zones humides sur le bassin versant du Beuvron .....	21
<b>2. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>22</b>
Bilan quantitatif global.....	23
Programme des chéquiers nature cher .....	23
Programme des chéquiers nature en loir-et-cher .....	24
Programme éducatif 2023-2024.....	24
Projet d'éducation à l'environnement : RPI Mennetout, Châtres, Langon-sur-Cher .....	25
Projet sur les déchets.....	25
Dispositif pédagogique (creedd) .....	25

Parc floral d'orléans - la source .....	26
Programme de sensibilisation "watty à l'école !" devient "Eco-Pousse" .....	26
Programme de découvertes nature "sologne, naturez-vous !" .....	27
Les estivales de l'eau.....	27
Projet : micro-mammifères.....	27
Défi Alimentation .....	28
Défi Déchets .....	29
Participation aux projets du Graine Centre Val de Loire.....	29
Géocaching sur la commune de Selles-Saint-Denis.....	30
Autres interventions et partenaires.....	30
<b>3. MÉDIATION – ACCOMPAGNEMENT .....</b>	<b>31</b>
Alertes aux polluants : agir sur son environnement. ....	32
Participation aux réunions institutionnelles : .....	33
<b>4. VIE DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>34</b>
Site internet de l'association : .....	35
Lettre sologne nature infos .....	36
Réseaux sociaux.....	36
Le forum des associations.....	37
40 ans de Sologne Nature Environnement .....	38
Les adhérents en 2024.....	40
Commission communication et vie associative.....	41
Groupe ornithologique.....	41
<b>Comptage des oiseaux d'eau hivernants .....</b>	<b>41</b>
<b>Suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux en sologne.....</b>	<b>41</b>
Groupe botanique .....	42
Groupe mammifères.....	42
<b>Suivi annuel des sites d'hibernation des chauves-souris en vallée du cher.....</b>	<b>43</b>
Week-end Naturalistes Sologne.....	43
Commission biodiversité .....	43
Groupe du site Riton Cornet.....	44
Obs'sologne : le portail de la nature en sologne .....	44
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>45</b>
<b>RAPPORT FINANCIER .....</b>	<b>46</b>
Résultat de l'exercice 2024 .....	46
Bilan 2024.....	47
Continuité de l'exploitation.....	47

# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



Sologne Nature Environnement (SNE) est la principale association d'étude et de protection de la nature et de l'environnement de Sologne.

## SNE C'EST :

- plus de **300** adhérents répartis sur toute la Sologne et sa périphérie
- une équipe pluridisciplinaire de **8** salariés
- plus de **12 000** personnes sensibilisées par an
- des dizaines de partenaires publics et privés
- bientôt **40** ans d'expérience

## NOS PRINCIPALES MISSIONS



L'étude de la faune et de la flore d'une incomparable richesse et diversité. En effet, **on ne peut protéger que ce que l'on connaît bien.**



L'éducation et la sensibilisation à la nature et à l'environnement



La protection de l'environnement. Dans le contexte actuel, il est nécessaire de travailler sur le changement climatique, l'eau, les déchets...



L'accompagnement d'acteurs publics ou privés dans leurs démarches de développement durable.



Affiliée à France Nature Environnement, à travers sa Fédération Régionale France Nature Environnement - Centre-Val de Loire, elle participe aussi à de nombreuses commissions (départementales, régionales et nationales), pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques liées particulièrement à l'aménagement du territoire.

Elle agit en faveur de la valorisation écotouristique du patrimoine naturel solognot. Elle contribue également, à travers de nombreuses études et divers programmes scientifiques, au suivi et à l'inventaire des espèces et des habitats d'intérêt patrimonial afin de favoriser les actions conservatoires.

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ETIENNE VERSCHUEREN,  
Président



MICHEL ROUBALAY,  
Administrateur



CAROLINE GRÉGOIRE,  
Vice-Présidente



TEDDY SOURIAU  
Administrateur



JULIEN GILLEMART,  
Vice-Président et Trésorier



THOMAS THEVENET  
Administrateur



PIERRE-LOUIS BALLOT,  
Vice-président



NOËL PARROT,  
Administrateur



ROSINE BIGUET,  
Secrétaire



MARIE-CHRISTINE GIRARD,  
Administratrice



CLAUDE GOVEHOVITCH,  
Administrateur



BÉNILDE MOTEAU,  
Administratrice



RODOLPHE GODIN,  
Administrateur



## L'ÉQUIPE SALARIÉE

LAURENCE GUYADER,  
Secrétaire comptable



CLOTILDE ROBERT,  
Chargée de communication  
et graphiste



ANGÉLIQUE  
SOURIAU - VILLÉGER,  
Chargée de missions  
naturalistes



EVA SEMPE,  
Chargée de missions  
naturalistes



KELLY DUHORNAY,  
Animatrice Nature



PAULINE LEDU,  
Chargée d'études  
naturalistes «Flore &  
Habitats Naturels»



SARAH BRICARD,  
Animatrice Nature



ALEXANDRE ROUBALAY,  
Responsable du pôle  
animation



LUCIE LOISEAU,  
Animatrice Nature



LAËTITIA BRUNET,  
Animatrice Nature en devenir



L'équipe des permanents comptait 7 salariés permanents en 2024, tous en CDI. Nous avons recrutés 3 CDD pour surcroît d'activité : Pauline Ledu pendant 7 mois et Maxime Schmitt durant 3 mois au pôle études, Lucie Loiseau durant 12 mois et Jonas Biguet durant 2 mois et Laëtitia Brunet en BPJEPS EEDD au pôle animation. Nous avons pu accueillir Nicolas Ruis et Marine Gallin, volontaires en service civique, ainsi que Flavian Guerin, stagiaire Chiroptères.

# RAPPORT MORAL



Etienne Verschueren  
Président de Sologne Nature Environnement

J'annonçais l'année dernière que le rapport moral serait « moral » pour avoir parfaitement honoré nos promesses de gestion de crise.

Rassurez-vous, cette année le rapport moral le reste, mais je dois avouer qu'il est plus compliqué ces derniers temps, de satisfaire les engagements pris en avance, selon des données établies, mais qui sont unilatéralement déstabilisées compromettant les missions pourtant certaines sur le papier.

## En interne, nous avons continué ce qui était commencé en 2023.

Je veux parler d'un fonctionnement plus équitable de l'équipe des salariés-ées avec la suppression des iniquités héritées du passé. Ainsi, le dernier instrument « indésirable », le **règlement intérieur** des salariés-ées est en 2024 reformulé en purgeant cette fois le côté coercitif qui « suintait » de chaque chapitre. Il renvoie dorénavant, au Code du Travail et à ses règles générales pour ce qui est des garde-fous nécessaires et construit, **par contre positivement**, les rapports dans notre Association en matière de comportements et de rapports mutuels des personnes présentes en son sein, travaillant ou non, administrant ou non mais exerçant un rôle rémunéré ou non.

En 2024, nous avons aussi dû résoudre un autre problème interne dont nous découvrons à mesure l'ampleur. Le fait de mettre en place nos codirections a obligé Angélique et Alexandre à plonger dans le cambouis de la gestion, à savoir, l'établissement des écritures constitutives des bilans comptables. Et ce que nous pressentions depuis 2023 (voire depuis 2022) s'est confirmé.

Malgré un accompagnement pour améliorer les connaissances de Laurence, et même d'envisager une formation diplômante, la décision de rupture s'est imposée, car SNE perdait trop et les codirections s'usaient en temps passé de contrôles et de corrections.

## La rupture conventionnelle avec Laurence sera effective fin mai 2025.

**En interne encore** comme nous vous le faisons découvrir l'année passée, nous avons bénéficié d'un geste philanthropique merveilleux. Je veux parler bien sûr de cet énorme cadeau d'un terrain de 3 hectares à Romorantin. La propriétaire, Mme Campus née Cornet, fille d'un boucher chevalin M. Cornet Henri surnommé RITON par ses amis, nous a fait donation de cette propriété contenant pour les deux tiers un bois avec deux zones humides, une mare et un fossé raccordé au ruisseau de Saint-Marc, et pour le dernier tiers une prairie avec une petite maisonnette en dur.

Il est situé en extrémité de la route de Selles avant le rond-point de Super U. Tout un groupe de bénévoles y travaillent à débroussailler, à inventorier sa biodiversité, à déceler ses plantes protégées. Nous lui avons donné un titre « **NATURE EN VILLE Site Riton Cornet** » !

Le groupe est animé par 3 ambassadeurs-rices Bénilde, Claude et Sylvie, ainsi que deux salariées Lucie et Pauline. M. Lorgeoux confirme un coup de pouce substantiel de 15 000 euros sur la base d'un dossier établi par Lucie et Pauline sur la base d'esquisses d'aménagements chiffrées et choisies collectivement. **Rejoindre ce groupe est toujours possible !**

*En externe cette fois et comme je le précisais au début en 2024 des difficultés pleuvaient.. Des missions nous ont été enlevées pour un montant d'environ 30 000 euros.*

**Cette violence financière serait le résultat du dérangement** que nous aurions fait subir en contestant des projets, à nos yeux nocifs pour la biodiversité et contraire à l'objectif de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Pourtant, notre contestation reste bien modeste puisque les instances dans lesquelles elle s'exprime nous contraignent à une minorité d'expression avec 3 ou 4 voix dissonantes d'associations environnementales systématiquement en face d'un parterre de 30 personnes environ.

Dans cette ambiance délétère, l'équipe est restée vaillante et solide puisque, malgré ces manques de 35 000 euros et une charge salariale augmentée de 50 000 le résultat final comptable plafonne à moins 12 000 euros.

Mais le contrecoup s'installe en 2025 nous obligeant à recourir à un prêt de trésorerie de 54 000 euros au Crédit Agricole. Nous revoici comme fin 2023 à emprunter, cette fois-ci pour combler le manque créé artificiellement au moment où il faut aussi anticiper les décalages de versements des subventions pour raisons de restrictions budgétaires nationales, puis régionales, départementales et locales.

## *Toute cette cascade ne ruisselle que de problématiques de plus en plus régressives vis-à-vis du monde vivant et réduites financièrement.*

Nous voulons rester optimistes en poursuivant nos actions. Vous verrez un bilan prévisionnel à la hausse pour 2025.

La deuxième partie de notre Assemblée générale se déroulera le 12 octobre à Bracieux avec une deuxième série de conférences/débats sur le thème de l'Arbre, mais éclairé d'une prospective sur ce massif forestier qui nous est si cher.

## *Nous continuerons ainsi notre réflexion sur la Sologne de demain.*

**Pour conclure**, je vous précise que le chapitre de cette Assemblée Générale qui oblige à la qualifier d'extraordinaire est de proposer une modification des statuts de l'Association pour ouvrir la possibilité d'un changement de gouvernance. En effet, à ce jour, la présidence est basée sur une seule personne et par précaution, il serait sage de rendre cette fonction plus collégiale.

## *Les statuts devraient rendre possible des coprésidences, si vous l'autorisez par un vote favorable plutôt que cette verticalité de présidence et de vice-présidence, avec trésorier et secrétaire.*

# Étude, protection et valorisation de la nature en Sologne



S'APPUYANT SUR  
UNE CONNAISSANCE  
ACQUISE SUR LE TERRAIN  
DEPUIS PRESQUE 40 ANS,  
SNE MET À DISPOSITION SES  
COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES,  
TECHNIQUES ET JURIDIQUES AUPRÈS  
DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DU  
SECTEUR PRIVÉ EN MATIÈRE D'EXPERTISE  
CONSEIL EN GESTION ET AMÉNAGEMENT DE  
L'ENVIRONNEMENT (AVIS SCIENTIFIQUES ET  
TECHNIQUES, ASSISTANCE À MAÎTRE D'OUVRAGE,  
PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS...)

## LES INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE :

### IBC de Sainte-Montaine (18)

En 2024, l'inventaire de biodiversité communal avec la commune de Sainte-Montaine s'est achevé. Pour rappel, les objectifs de celui-ci étaient multiples : réaliser un état des lieux de la biodiversité locale, sensibiliser élus et citoyens aux richesses naturelles de la commune et mieux prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces communaux. Les actions de sensibilisation se sont en majorité déroulées sur cette deuxième de projet. Elles ont permis de mettre en valeur les données acquises durant les inventaires de 2023 :

- Initiation à la photo nature
- Chauves-souris et animaux du crépuscule
- À la recherche de la biodiversité à Sainte-Montaine
- Restitution de l'IBC auprès des habitants

Le dernier Comité de pilotage a eu lieu le 4 décembre. Les résultats et conseils de gestion des sites ont été présentés. Ce sont donc au total 358 espèces qui ont été relevées au cours de l'IBC. Les inventaires ont permis, d'une part, d'actualiser les données des espèces communes et/ou à forts enjeux, mais aussi le relevé d'espèces encore inconnues sur le village. Les actions de sensibilisation ont pu faire connaître et mobiliser les habitants autour de la biodiversité dans le village. Des données ponctuelles ont pu être recueillies lors de ces interventions. Au total, ce sont donc 66 personnes qui ont participé aux animations proposées.

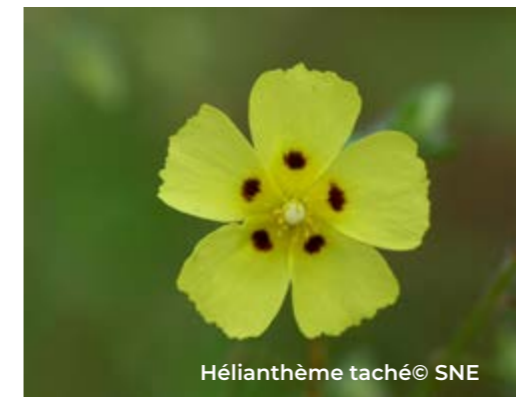


Animation © SNE

### IBC de Sassay (41)

Pour 2024 et 2025, la commune de Sassay s'est engagée aux côtés de SNE (Sologne Nature Environnement) dans un inventaire de la biodiversité communale. Les objectifs de celui-ci sont multiples : réaliser un état des lieux de la biodiversité locale, sensibiliser élus et citoyens aux richesses naturelles de la commune et prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces communaux.

L'étude de l'IBC se porte notamment sur 6 sites communaux et 1 site privé. En 2024, l'ensemble des inventaires faunistiques, floristiques et des habitats ont été réalisés. La commune et ses habitants sont très investis dans ce projet, leur implication est forte et leur participation importante. L'année 2025 est principalement consacrée aux actions de sensibilisation auprès des écoliers et des habitants de Sassay.



Héliantheme taché © SNE

### IBC de Theillay (41)

Pour 2024 et 2025, la commune de Theillay s'est également engagée aux côtés de SNE dans un Inventaire de la Biodiversité Communale. Les objectifs de celui-ci sont multiples : réaliser un état des lieux de la biodiversité locale, sensibiliser élus et citoyens aux richesses naturelles de la commune et prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces communaux.

L'étude de l'IBC se porte notamment sur 6 sites communaux. En 2024, l'ensemble des inventaires faunistiques, floristiques et des habitats ont été réalisés.

La commune et ses habitants sont très investis dans ce projet, leur implication est forte et leur participation importante. L'année 2025 est principalement consacrée aux actions de sensibilisation auprès des habitants de Theillay (flore et animaux crépusculaires).

# ACCOMPAGNEMENT VERS LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ SUR LA COMMUNE DE VOUZON

Suite au conventionnement « Refuge Chauves-souris », la commune de Vouzon souhaite que SNE l'accompagne dans la prise en compte de la biodiversité sur l'étang communal. La municipalité souhaite : améliorer les connaissances sur la biodiversité du site, protéger et gérer la biodiversité du site, et sensibiliser les usagers du site à la préservation de la nature et à la gestion mise en place. Ainsi, en 2023, SNE a mis en place plusieurs actions :

- Inventaire des insectes présents sur le site,
- Végétalisation du site via la mise en place d'une jachère fleurie, d'arbres et d'arbustes de la marque végétal local,
- Recommandation pour la gestion des espèces exotiques envahissantes telle que la vigne d'Amérique,
- Recommandation pour la mise en place d'une gestion différenciée,

Le projet se poursuit en 2024 avec de la sensibilisation des jeunes habitants de Vouzon aux insectes et l'installation d'un panneau d'accueil sur le site pour présenter les mesures réalisées en faveur de la biodiversité via ce partenariat.

## INVENTAIRES FAUNISTIQUES SUR DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) se définit comme un secteur du territoire national sur lequel les experts scientifiques et naturalistes ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel (faune, flore et milieux).

Pour 2024, un nouveau site est proposé pour une ZNIEFF d'hivernage des chauves-souris, un ensemble de plusieurs caves, situées sur la commune de Noyers-sur-Cher. La proposition de cette ZNIEFF s'appuie en partie sur la diversité de chiroptères dénombrés lors des comptages hivernaux des dernières années dans la vallée du Cher. SNE bénéficie d'une vision de l'évolution des populations de chiroptères hivernants sur le long-terme grâce

aux comptages de plus de dix ans réalisés dans les caves de la vallée du Cher. Ces comptages sont menés de janvier à mars chaque année. 12 espèces de chauves-souris sont régulièrement observées, dont 9 déterminantes ZNIEFF.

Afin d'apporter une justification plus poussée quant à l'intérêt de cette demande de création de ZNIEFF, un inventaire faunistique et botanique en surface de la zone proposée a été réalisé de mai à août. Six sessions d'inventaire ont été menées sur le site et un total de 107 espèces ont été dénombré, soit 1 mammifère, 22 oiseaux, dont 2 déterminantes ZNIEFF, 8 papillons, dont un déterminant, 6 orthoptères, 3 reptiles ainsi que 67 espèces floristiques, dont 3 également déterminantes ZNIEFF.

## SUIVI DE LA CISTUDE D'EUROPE

La Cistude est la seule tortue présente en France qui est inféodée aux eaux douces. On la retrouve dans les étangs et dans les rivières où elle partage son temps



entre bains de soleil et glanage de nourriture. En Sologne, la Cistude est peu commune. Un étang est connu depuis 1990 pour accueillir des Cistudes. Grâce à la sensibilisation du propriétaire de cet étang, la population est étudiée depuis 2011 avec le soutien de la DREAL et de la région Centre-Val de Loire. Depuis 2018, de nombreuses découvertes sont obtenues par Sologne Nature Environnement sur cette population. La taille de la population est évaluée. La station de ponte de celle-ci est découverte. Menacée, elle est protégée, dès 2020, par un filet électrifié qui repousse les prédateurs qui dévorent les œufs de Cistude, ce qui menace le devenir de la population.

Entre 2021 et 2023, une nouvelle étude améliore les connaissances sur les jeunes Cistudons, ou émergents. Les trois années de suivi ont permis la caractérisation de 338 œufs. Le nombre moyen d'œufs par nid oscille entre 9 et 11. Au total, 255 ont éclos. Selon les années, en 2021, les Cistudons quittent le nid entre le 1/03 et le 24/04. Les conditions météorologiques influencent fortement les émergences. Lors des étés chauds et secs, le développement des embryons est favorable. À l'inverse, dès que le mois de juillet est frais et humide, les œufs ne se développent pas ou peu.

## PROGRAMME D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DES CHIROPTÈRES EN SOLOGNE ET VALLÉE DU CHER

Cette année encore, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et le Conseil Départemental du Loiret, ont financé une étude pour améliorer nos connaissances sur la répartition des chauves-souris en Sologne.

Ainsi, en 2024, 10 communes ont été prospectées pour leurs bâtiments publics et 26 propriétaires privés ont été rencontrés. Au total, 192 pièces ont été prospectées où 31 abritent des chauves-souris, dont 21 colonies de reproduction et 10 mentions d'individus isolés. Neuf espèces étaient présentes ainsi qu'un groupe d'espèces. Il s'agit de la Barbastelle d'Europe, de la Noctule de Leisler, du Grand Murin, du Murin à oreilles échancrées, de l'Oreillard gris, de la Pipistrelle commune, du Petit et du Grand Rhinolophe, de la Sérotine commune.

Depuis sa protection, les femelles de Cistudes continuent de venir pondre sur la station. Cependant, elles semblent également préférer les abords de la station, moins enfrichés.

La station nécessite donc également la gestion de sa végétation, celle-ci a tendance à s'enfricher compliquant la ponte des femelles. Pour autant, il est essentiel de maintenir des strates arbustives pour protéger les juvéniles de la prédation et de la dessiccation.

En 2024, la dynamique de la population a de nouveau été évaluée avec la mise en place d'une campagne de capture en 3 sessions sur l'étang ainsi que sur l'étang voisin, où vivent également les Cistudes. Au total, 63 Cistudes différentes ont été capturées, dont 37 jamais rencontrées par le passé. Des prélèvements génétiques ont également été réalisés pour en connaître plus sur l'origine et la diversité de cette population. Au total, 67 % des Cistudes capturées sont des femelles. La population est constituée à 22 % de juvéniles. Parmi ceux-ci, 21 % étaient des juvéniles, nés en 2020 lorsque la station de ponte a été protégée. La protection de ce site a donc été fructueuse.





Petit Rhinolophe juvénile © SNE

inventaire acoustique à Mézières-lez-Cléry, dont 6 patrimoniales. Neuf espèces ont été recensées à Viglain, dont 4 patrimoniales.

En 2024, les prospections ciblées sur les colonies de Noctules ont été renouvelées. Elles ont permis de recenser 28 alignements constitués de 864 arbres au total, ce sont majoritairement des Platanes. Parmi ces arbres, 13 sont des arbres-gîtes qui accueillent des chauves-souris. Au sein de ces arbres, 5 sont des gîtes pour les chauves-souris. La présence de Noctule n'a pas pu être déterminée avec certitude.

L'une des actions de gestion et de protection est le conventionnement « Refuge Chauves-souris ». Ce dernier se développe progressivement en Sologne. Depuis le début de son engagement dans cette démarche, il y a 5 ans, SNE a déjà conventionné 12 refuges. L'association continue également d'accompagner tous les propriétaires dans la cohabitation avec les chauves-souris.

Grâce aux prospections des gîtes d'estivage, 124 colonies sont recensées. En 2024, 45 ont pu être suivies. Le constat est très nuancé en fonction des espèces.

Depuis 2011, 41 communes ont été également recensées via un inventaire acoustique. En 2024, 11 espèces ont été recensées via un

## PARTICIPATION À L'ÉVALUATION DES STATUTS DE 5 ESPÈCES DE REPTILES ET AMPHIBIENS DANS LE CADRE DU RAPPORTAGE NATIONAL DE LA DIRECTIVE HABITATS FAUNE FLORE

En 2024, au titre des directives « Habitats, Faune, Flore » (art. 17) et « Oiseaux » (art. 12), la France a mené pour la Commission européenne l'évaluation de l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire, ainsi que des statuts et tendances des populations d'oiseaux présentes sur son territoire.

Selon une méthode commune aux états membres de l'UE, ces rapports présentent, pour la période 2019-2024, une évaluation de l'aire de répartition, la surface des habitats et leurs structures et fonctions, des effectifs et tendances de population des espèces, ainsi que les pressions et menaces identifiées et les perspectives d'avenir. Dans le cas des oiseaux, les évaluations distinguent les populations nicheuses, hivernantes et de passage.

Coordonné et animé par l'UMS PatriNat (Unité Mixte de Service « Patrimoine naturel ») pour le compte du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Pour l'herpétofaune, ce travail a été animé par la Société d'Herpétologie de France. Celle-ci a missionné plusieurs structures, dont SNE, pour évaluer l'état de conservation de l'Alyte accoucheur en zone atlantique et du Crapaud accoucheur en zone continentale. SNE a également relu les évaluations de la Coronelle lisse, du Crapaud calamite, du Lézard des souches et de la Grenouille agile pour la zone atlantique.

Un travail nouveau et formateur et qui a permis à SNE de s'impliquer dans la connaissance et dans la protection de l'herpétofaune à l'échelle nationale.

## PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LE LÉZARD DES SOUCHES (*Lacerta agilis*) en Sologne

Espèce à large répartition mondiale, le Lézard des souches est en déclin dans la partie occidentale de sa distribution européenne. Bien que protégée en France, l'espèce est considérée comme quasi menacée sur le territoire national. En région Centre-Val de Loire, ce lézard est considéré comme vulnérable depuis 2013. Ainsi, il existe un Plan Régional d'Action en faveur du Lézard des souches (PRA LDS). Le document a pour objectif de réaliser un état des lieux des connaissances régionales sur l'espèce et de proposer des actions précises pour une meilleure prise en compte de l'espèce dans les actions de conservation. Ainsi, en 2023, SNE met en place un nouveau programme d'action en faveur de cette espèce. Les habitats naturels de la Sologne sont très favorables à la présence du Lézard des souches. Il occupe les landes, forêts de résineux et forêts caducifoliées.

Pourtant, seulement 7 données de l'espèce sont renseignées sur la base de données naturaliste de l'association Obs'Sologne. Elles sont toutes antérieures à 1999. L'objectif du programme est donc d'affiner les connaissances sur la répartition de l'espèce et son écologie. En 2024, l'étude est renouvelée. Au total, 8 sites Solognots ont été prospectés à travers différents habitats propices. Sur ces 8 sites appartenant à 6 communes, plus de 35 km linéaires dont la majorité longeant des

friches, forêts mixtes, prairies, landes sèches et forêts alluviales ont été parcourus. Cependant, aucun individu n'a été observé.

Ce programme a cependant permis de souligner la diversité notable d'autres reptiles présents sur ces territoires avec un total de 7 espèces identifiées avec une majorité de présence de Lézards vert et Lézard des murailles.

L'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas de confirmer l'absence de l'espèce. Une donnée de Lézard des souches a été recueillie sur la commune de Veilleins lors de l'étude d'impact d'un projet photovoltaïque. Et une donnée dite douteuse (absence de photographie pour preuve) de l'espèce a été recueillie sur l'ENS de la Tourbière des Landes à Ménétréol-sur-Sauldre. Le renouvellement de l'étude en 2025 est essentiel.



## ANIMATION DU PLAN RÉGIONAL D'ACTION EN FAVEUR DE LA LOUTRE

SNE travaille depuis 1985 sur la connaissance et la préservation de la Loutre d'Europe, tant par des prospections que par de la sensibilisation. En 2024, l'association a souhaité s'investir encore davantage dans la protection de cet animal emblématique qu'est la Loutre d'Europe en mettant à profit ses compétences et connaissances dans l'animation de réseau. Notre association mène par ailleurs divers travaux de protection de la nature en

partenariat avec tous les acteurs de la Région Centre-Val de Loire que sont les organismes d'Etat, les associations et les acteurs socio-économiques du territoire. Pour l'ensemble de ces raisons, grâce au soutien de la DREAL, l'association est devenue pour la première fois animatrice régionale d'un Plan National d'Action, et notamment celui pour la Loutre d'Europe. Les missions attribuées à SNE ont été celles de la coordination du réseau et des

actions en région.

Il a fallu identifier les structures travaillant sur la Loutre d'Europe, ainsi que les autres acteurs potentiellement concernés, et favoriser les échanges entre ces structures.

Pour commencer, pour réunir les acteurs régionaux autour de la Loutre, une réunion de lancement a été organisée par SNE et la DREAL. Cette réunion avait pour objectif d'identifier les actions prioritaires en région Centre-Val de Loire.

Puis il a fallu effectuer un recensement des opérations en faveur de la Loutre sur le territoire et enfin répondre aux questions, demandes d'assistance, et sollicitations au sujet de la Loutre. Grâce à ce travail, SNE a animé le COPIL (comité de pilotage) régional. Son objectif

est de permettre aux structures d'échanger autour de la Loutre, mais surtout de découvrir les opérations réalisées en sa faveur en région. SNE a aussi participé au COPIL national, et représenté la région Centre-Val de Loire. Il est constitué des animateurs nationaux, des coordinateurs régionaux, établissements publics et privés et organismes d'états agissant en faveur de la Loutre en France. Il dresse le bilan de l'année écoulée et des actions mises en œuvre dans le cadre du PNA (plan national d'actions). Il établit les perspectives d'amélioration à mettre en œuvre. Enfin, il permet aux structures présentes d'échanger et de discuter autour des thématiques abordées. En tant que structure animatrice, SNE a participé au groupe Loutre de la Société Française d'Études et de Protection des Mammifères.

## AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DE LA LOUTRE EN SOLOGNE ET MISE EN PLACE D'UNE GESTION CONSERVATOIRE SUR LA SAULDRE

Riche de l'expérience acquise sur le Beuvron et le Cosson, Sologne Nature Environnement renouvelle cette étude en la déclinant sur la Sauldre, soutenue uniquement par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) à la fois par leur programme d'action et par le Fonds Vert. Les objectifs sont les mêmes, améliorer et actualiser les connaissances sur la répartition de la Loutre sur la Sauldre, identifier les menaces anthropiques telles que la dangerosité de certains ponts vis-à-vis de la mortalité routière, et maintenir ou restaurer les corridors de déplacement de la Loutre. En 2024, première année de déploiement du projet, de nombreuses prospections sont menées sur la Sauldre. Une prospection a par ailleurs été réalisée avec les deux anciens syndicats de rivière de la Sauldre, le Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Sauldre (SMABS) et le Syndicat Mixte de Renaturation des Sauldres et leurs Affluents (SYRSA), aujourd'hui fusionnés sous le nom du Bassin des Sauldres. Elles confirment de nouveau la présence de la Loutre à la confluence avec le

Cher à Châtillon-sur-Cher jusqu'à Pruniers-en-Sologne. En amont, des indices ont été retrouvés à Pierrefitte-sur-Sauldre, preuve que certains territoires sont occupés par des individus plus erratiques.

La dangerosité de 23 ponts départementaux enjambant ce cours d'eau a donc été évaluée. Seulement 2 ouvrages sur la Sauldre présentent un risque moyen pour l'espèce, les autres sont catégorisés de faible à très faible.

En 2025, un à deux ouvrages seront aménagés avec des encorbellements. Ces aménagements seront suivis pour évaluer leurs efficacités.



Pont de Selles-sur-Cher © SNE

## AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DE LA LOUTRE EN SOLOGNE ET MISE EN PLACE D'UNE GESTION CONSERVATOIRE SUR LES PONTS SAINT-MICHEL

SNE a lancé en 2020 un programme d'étude de l'espèce sur le Cosson. L'opération a été soutenue par l'AELB et le Conseil Départemental de Loir-et-Cher. Ce programme s'est décliné en deux actions : l'amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre sur le Cosson, et la mise en place d'une gestion conservatoire en faveur de l'espèce dans l'aménagement du territoire. Les prospections réalisées ont permis de découvrir des indices de présence de la Loutre à la confluence entre la Loire, le Beuvron et le Cosson, de Candé-sur-Beuvron jusqu'au Ponts Saint-Michel. La dangerosité de 16 ponts départementaux avait été évaluée. Seulement 12,5 % de ces ouvrages sur le Cosson présentent un risque fort à très fort. Le pont de Candé-sur-Beuvron a été aménagé en faveur de l'espèce avec un encorbellement. Le suivi de l'ouvrage durant un an permet de mettre en évidence sa fonctionnalité.

Cependant, il est aujourd'hui important de continuer à travailler en faveur de la Loutre sur le Cosson. Ainsi SNE, soutenue par le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB), l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la DREAL, a proposé, en 2024, une initiative avec deux objectifs : d'évaluer le domaine vital de l'espèce en front de recolonisation et d'identifier l'impact des Ponts Saint-Michel comme point noir de la trame bleue. La finalité de cette initiative est l'aménagement de ce pont pour rétablir la continuité écologique utilisée par l'espèce.

Cette initiative a permis de démontrer que la Loutre est désormais présente en aval des Ponts Saint-Michel et en amont de ces derniers. Au total, 62 épreintes sont observées de la confluence Loire-Beuvron jusqu'à la commune de Huisseau-sur-Cosson. Elle est désormais présente sur 16,5 km du Cosson. L'activité de marquages est telle qu'elle induit l'occupation de la rivière par plusieurs individus.

L'activité de la faune au niveau des Ponts Saint-Michel est forte puisque durant un an,



77 contacts d'animaux ont été observés pour 5 espèces de mammifères. Parmi les espèces identifiées, le Castor d'Europe, espèce protégée, est observé à deux reprises traversant la route.

Les ponts Saint-Michel de par leur implantation, leurs caractéristiques techniques et leur fréquentation représentent un risque de collision fort pour la Loutre.

Au vu de la gestion de l'ouvrage et des caractéristiques techniques de celui-ci, SNE préconise, en l'absence d'autres solutions, d'aménager une buse sèche en rive gauche de celui-ci. Le maître d'ouvrage pourrait être la commune de Saint-Gervais-la-Forêt ou la communauté de communes Agglopolys. Il serait accompagné par SNE pour la recherche de demandes de subvention, la rédaction du cahier des charges « trous de sondage », la rédaction d'obligations réelles environnementales (ORE) avec les propriétaires en amont et aval des rives, la demande d'autorisation réglementaire, la rédaction du cahier des charges « buse sèche », le suivi de travaux et le suivi post-chantier d'évaluation de l'efficacité. Les propriétaires riverains sont favorables à la signature d'ORE sous conditions. L'ensemble du projet renforce la dynamique impulsée ces dernières années. Celui-ci n'aurait pu être mis en œuvre sans le soutien technique du SEBB, de l'OFB et de la DREAL et surtout sans le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la Région Centre-Val de Loire.

# AMÉLIORATION ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LA PRÉSENCE DE LA CIGOGNE NOIRE EN SOLOGNE

En Sologne, la Cigogne noire fait partie des espèces assez rares et méconnues, bien que les observations se multiplient. Notre région souffre d'un déficit de connaissances concernant les couples nicheurs. La Cigogne noire reste un oiseau discret et difficile à observer.

Pour pallier ce manque de connaissances, nous avons proposé en 2024 de réaliser des prospections spécifiques pour rechercher les zones de nidification de l'espèce. Cette tâche n'est pas facile à réaliser en Sologne, les grandes propriétés privées n'étant pas toujours accessibles. Mais en ciblant les secteurs où l'espèce a été déjà observée et avec l'aide d'ornithologues bénévoles, nous avons amélioré nos connaissances, ce qui nous permet de proposer une distribution de l'espèce plus précise et une estimation de la taille de la population nicheuse dans la région.

Le bilan de ces prospections est la présence de deux nidifications réussies en 2024, avec 3 et 2 jeunes à l'envol respectivement, et de

deux autres reproductions probables, mais pas confirmées.

La Cigogne noire, espèce emblématique des vieilles forêts et des milieux humides, trouve un habitat propice à ses exigences biologiques, à sa reproduction et à une nourriture de qualité en Sologne. Cette espèce patrimoniale semble bien implantée dans notre région et devrait continuer sa progression dans les années à venir.



# ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS DE LA LEUCORRHINE À LARGE QUEUE ET DE LA LEUCORRHINE À GROS THORAX EN SOLOGNE



Ces deux espèces de libellules font partie des espèces protégées en France et sont classées comme "en danger" sur la liste rouge des espèces en région Centre-Val de Loire.

Nous avons proposé en 2024, de retourner sur l'ensemble des 34 sites avec présence des deux espèces entre 2014 et 2018 pour vérifier leur présence actuelle. Nous avons constaté une forte diminution de présence des 2 espèces. Pour la Leucorrhine à gros thorax, recherché sur 20 sites, seulement 4 sites sont occupés en 2024, et pour la Leucorrhine à

large queue, recherché sur 14 sites, seulement 2 sites sont encore occupés. On peut supposer que pour l'année 2024 les libellules n'ont pas émergé suite aux conditions météorologiques défavorables, ou ne sont plus présentes sur les sites.

Nous recommandons de réaliser une vérification des sites historiques à nouveau dans deux ou trois années, sous condition d'un printemps et d'un été plus favorables à la reproduction des libellules.

# CONTRAT DE SUIVIS DES 4 ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) DU LOIR-ET-CHER SOUS CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LES COMMUNES

Il s'agit de quatre sites ENS : l'Étang des Lévrays à Nouan-le-Fuzelier, la Grande Prairie à Pierrefitte-sur-Sauldre, le Terrain du Chêne à Pruniers-en-Sologne et du site de Baltan à Villeherviers.

Comme l'année précédente, SNE réalise pour ces sites, en plus d'une veille concernant d'éventuels changements, l'animation d'un comité de suivi et l'organisation d'animations à destination du grand public et des scolaires (pour deux des sites). La coordination, la communication et la synthèse des actions menées et les bilans annuels par site sont également réalisés.

Dans ce cadre, SNE réalise les actions suivantes :

- Réunion annuelle du Comité de Suivi pour chaque site ;
- Suivi de l'état des sites et veille des aménagements ;
- Organisation d'animations à destination du grand public (une animation par site, soit 4 découvertes par an) ;
- Réalisation de programmes éducatifs avec les scolaires des communes propriétaires des sites ou environnantes (deux communes pour chaque année scolaire) ;
- Coordination, Communication et Bilan des quatre sites ENS.

Nous visitons les sites ENS également dans le cadre de nos sorties du groupe botanique de l'association.

Cette année exceptionnelle en termes de précipitations, avec des mares bien remplies et les prairies très humides était favorable à la flore, bien qu'avec la fraîcheur et les pluies du printemps les insectes étaient plutôt rares.

# L'INVENTAIRE DES ARBRES GÎTES SUR L'ENS DES LÉVRYS À NOUAN-LE-FUZELIER.

Lors de la réalisation du plan de gestion du site ENS de l'Étang des Lévrays en 2020, il a été souligné l'importance d'une meilleure connaissance des milieux forestiers et les espèces faunistiques et floristiques qu'on y trouve. Un des enjeux est le marquage et l'évaluation des arbres pouvant être favorables à l'accueil de la faune sauvage. Les arbres cavitaires, présentant





Trou de pic ENS des Lévrays © E. Sempé

des décollements d'écorces, ou des trous de pics, et même des arbres morts, sur pied ou au sol, sont importants pour cette faune. En 2024, ces arbres ont été identifiés, puis marqués, pour être préservés. Ils constituent un habitat de vie important pour de nombreuses espèces animales (oiseaux, chauves-souris, mustélidés, insectes...).

Le résultat de notre inventaire des arbres gîtes et l'identification de 54 arbres favorables pour la biodiversité sylvoicole. Plusieurs essences différentes méritent le statut d'arbre gîte, pour leurs potentialités d'héberger la faune locale : les chênes, les châtaigniers, quelques pins et bouleaux. Les arbres gîtes ont été

géoréférencés, cartographiés et marqués avec un triangle inversé couleur chamois sur le site.

Des recommandations de mesures de gestion ont été annoncées pour conserver ces arbres et permettre aux arbres encore jeunes de vieillir et d'offrir des gîtes supplémentaires à la faune dans les années à venir.

## SUIVI DE LA NIDIFICATION DES OISEAUX PATRIMONIAUX, INVENTAIRE DES LIBELLULES ET DES CHAUVES-SOURIS SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DU PUIITS

Comme les années passées, le suivi des oiseaux patrimoniaux nicheurs inféodés aux roselières est réalisé comme prévu dans le plan de gestion du site. Il s'agit en priorité de trois espèces d'oiseaux pour lesquels l'Étang du Puits est un des derniers refuges de la Sologne : le Blongios nain, la Rousserolle turdoïde et le Héron pourpré. En plus de l'inventaire de l'avifaune, le plus complet possible, le succès de reproduction et l'évolution du milieu de vie des oiseaux font partie du suivi.

### Les résultats pour 2024 sont :

- Pour le Blongios nain, sans être certain de la reproduction de l'ensemble des mâles chanteurs, on peut supposer une nidification d'au moins 6 à 8 couples nicheurs. Ce très bon résultat montre que l'étang est toujours aussi favorable pour l'espèce avec des roselières en très bon état écologique.

- La reproduction de la Rousserolle turdoïde est en augmentation cette année, avec 9 mâles chanteurs présents sur l'ensemble de l'étang.

- Le Héron pourpré a niché dans le

même secteur de la queue de l'étang que les années passées. Trois couples nicheurs étaient installés dans la roselière, un couple de moins qu'en 2023.

- Une nouvelle espèce patrimoniale s'est reproduite en 2024 : la Nette rousse. Une femelle était observée avec 7 jeunes au mois de mai. Cette espèce ne se reproduit que très rarement en Sologne.



Nette rousse avec jeunes sur l'étang du Puits © M. Mabillean

En 2024, une deuxième action a été réalisée à l'ENS de l'Étang du Puits, l'inventaire des libellules. Avec les conditions météorologiques fraîches et très humides de la fin du printemps et de la saison estivale arrivée tardivement, peu de libellules ont été observées simultanément et en grand nombre à l'exception des espèces émergentes en fin de saison telles que les Aeschnes et les Sympétrums. L'empoisonnement pour la pêche récréative pratiquée à l'étang ne favorise pas non plus la présence de libellules en dehors des zones avec une végétation flottante.

Cependant, avec 21 espèces d'Odonates observées sur le site, la richesse spécifique reste élevée, bien qu'il s'agisse de libellules communes de la région. Un renouvellement du suivi sur les prochaines années permettra de confirmer ou d'infirmer la présence des espèces patrimoniales qui n'étaient pas présentes cette année à la suite des conditions peu favorables.

Une dernière action a été déployée au sein de l'ENS de l'Étang du Puits, du côté du Cher, l'inventaire des chauves-souris. Cette action, initiée en 2023 (coté Loiret), permet de conclure que 8 espèces sont présentes sur le site, dont 4 patrimoniales. Elles sont menacées en Région Centre-Val de Loire où les données à leur sujet sont rares. Certaines espèces, comme l'Oreillard roux ou le Murin de Natterer, ne sont

recensées que du côté du Cher. On recense également 3 espèces prioritaires d'après le Plan National d'Actions et 3 espèces déterminantes de ZNIEFF.

L'ENS de l'étang du Puits accueille donc 22 % des espèces françaises et 38 % des espèces de Sologne et Vallée du Cher.

Toutes les espèces patrimoniales recensées sont inféodées aux milieux forestiers et humides. La présence de certaines espèces est nettement liée au site. Le Murin de Daubenton s'éloigne rarement de l'eau. Il chasse au-dessus des eaux calmes. Ses territoires sont liés à la taille des zones humides. Sur les grands étangs, il exploite des surfaces de 300 à 500 m<sup>2</sup>. Habituellement, l'espèce est casanière et ne s'éloigne guère au-delà de quelques centaines de mètres de son gîte. La Noctule commune est une espèce forestière qui chasse au-dessus des massifs forestiers, des prairies et étangs, dans un rayon de 10 km autour de son gîte (deux gîtes sont localisés sur la rive du Cher.). L'Oreillard roux n'est retrouvé qu'en contexte forestier et il chasse habituellement à moins de 2 km de son gîte.

L'identification des gîtes de ces espèces est donc primordiale. La gestion des boisements de l'étang du Puits avec la prise en compte des chiroptères est également essentielle à leur préservation.

## UN TOIT POUR LA BIODIVERSITÉ

SNE accompagne les porteurs de projets publics ou privés dans la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité.

Dans le cadre d'une démarche régionale, impliquant les associations membres du réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire, et en collaboration avec l'Union Sociale pour l'Habitat Centre-Val de Loire, SNE déploie une proposition de conseil à destination de l'ensemble des bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage de projets de restauration, de rénovation ou de démolition de bâtiments. C'est le programme «Un Toit pour la Biodiversité».

En effet, certaines espèces d'oiseaux et de chauve-souris utilisent les bâtiments pour leur habitat ou leur reproduction. C'est notamment le cas de l'Hirondelle des fenêtres, du Martinet noir, du Moineau domestique, ou encore des chauves-souris, dont la Pipistrelle commune et la Noctule commune. Étroitement liées aux bâtiments, ces espèces sont de plus en plus fragilisées.

Il faut rappeler que ces trois espèces d'oiseaux sont protégées par la loi. Les chauves-souris sont quant à elles toutes protégées par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

Les bailleurs sociaux ont la charge de bâtiments collectifs favorables à l'installation de ces espèces. En cas de travaux de restauration ou rénovation de l'extérieur, ou en cas de démolition, si un dérangement des populations d'espèces protégées ou des modifications de leur habitat doit survenir, des démarches auprès des services de l'État et des mesures compensatoires seront à prévoir.



Nid hirondelle non dégradé © TBDV Terres de Loire Habitats

## Terres de Loire Habitat

En tant qu'association de protection de l'environnement, SNE apporte ses conseils depuis 2024 à Terres de Loire Habitat. Ainsi, un soutien technique lui est apporté, que les travaux soient prévus à court, moyen ou long terme. Ainsi, SNE a proposé :

- De réaliser un diagnostic biodiversité (oiseaux et chiroptères),
- D'effectuer pour le bailleur les demandes de dérogation auprès de l'Etat en cas de besoin de destruction des habitats et/ou dérangement des espèces, c'est le cas en 2024.
- De guider le bailleur dans la mise en place des mesures compensatoires et leur suivi (achats de nichoirs...),
- D'intervenir en cas de conflits d'usage entre les espèces et les résidents en mettant en place des aménagements qui réduisent les désagréments et salissures ainsi que des actions de sensibilisation.

L'année 2024 est consacrée à la rénovation du bâtiment au n°16,18 et 20 de la rue Léonard de Vinci dans le quartier des Favignolles à Romorantin-Lanthenay. Quatre autres bâtiments seront suivis par SNE en 2025. L'objectif étant d'anticiper les chantiers à venir en conciliant protection de la biodiversité et rénovation énergétique des bâtiments.

## Theillay

Dans le même objectif de concilier rénovation énergétique et prise en compte de la biodiversité, SNE accompagne en 2024 la commune de Theillay. Soucieuse de la biodiversité présente sur son territoire et étant impliquée dans un Inventaire de la Biodiversité Communale, un accompagnement précis est mis en place pour rénover l'ancienne mairie servant d'école aujourd'hui. Les travaux consistent à restaurer trois façades de ce bâtiment en prenant en compte la colonie de Grands-murins présente dans les combles, les Martinets noirs et les Hirondelles des fenêtres qui nidifient sur les parties supérieures des façades.

L'année 2024 est consacrée à la sensibilisation des élus et des services techniques sur la période optimale pour réaliser ces travaux. Pour faciliter cette compréhension, un diagnostic écologique est réalisé, des inventaires chauves-souris et oiseaux sont mis en place pour établir un planning de présence ou d'absence de ces espèces sur l'ensemble de l'année. L'accompagnement permet d'analyser la bonne compréhension des étapes programmées en 2025 par les élus. Les étapes de 2025 sont l'installation de mesures compensatoires en installant des nichoirs à Hirondelles des fenêtres et des nichoirs à Martinets noirs sur un bâtiment à proximité immédiate du futur bâtiment restauré (ancienne mairie). Un filet anti-oiseau est installé sur l'ancienne mairie pour éviter la nidification des Hirondelles et Martinets et ainsi faciliter le déroulement des travaux prévus pour l'été 2025. D'autres nichoirs seront installés ensuite sur ce bâtiment restauré.

## OBJECTIF MARES

Objectif MARES est un programme de FNE Centre Val-de-Loire financé par l'Etat via le Fonds Vert. Ce programme, réalisé en 2024, répond à plusieurs objectifs :

- Améliorer les connaissances de la trame bleue à l'échelle régionale
- Diagnostiquer et inventorier la biodiversité présente dans les mares
- Restaurer les mares privées ou communales pour retrouver des corridors écologiques fonctionnels
- Sensibiliser les propriétaires de mare (élus, particuliers) et les acteurs du territoire (entreprises, bénévoles...) à la protection de cet habitat menacé.

En 2024, SNE a restauré 6 mares (5 chez des propriétaires privés et 1 sur la commune de Courmemin). Les inventaires réalisés sur la saison printanière et estivale permettent de préconiser des mesures de gestion précises aux différents propriétaires.

La période hivernale est consacrée à la restauration des mares. Ces restaurations sont faites de deux manières différentes :

- Chantiers dits "lourds" : reprofilage des berges, abattage et élagage d'arbres et arbustes, curage sont réalisés par des entreprises démarchées auparavant. Nous tenons à réaliser ces actions par des entreprises locales. En 2024, les entreprises GEP et GM Terrassement, qui ont réalisé les actions présentées ci-dessus, proviennent respectivement de la Ferté-Imbault et de Villefranche-sur-Cher. En 2024, 5 mares sont restaurées par des chantiers lourds.

- Chantiers dits "légers" : faucardage, arrachage de plantes héliophytes (Iris des marais, Roseau commun...), écrémage de lentilles d'eau, débroussaillage. Ces actions sont réalisées par des chantiers participatifs avec nos bénévoles. En 2024, 5 mares sont restaurées par des chantiers participatifs, et ce, avec l'aide de 7 bénévoles.

Ce programme est de nouveau répété en 2025.

## AUTOROUTES ET BIODIVERSITÉ

VINCI Autoroutes – Réseau Cofiroute continue de mettre en place des mesures en faveur de la biodiversité en renouvelant année après année son partenariat avec SNE.

En 2024, une étude sur la fréquentation des amphibiens sur 4 entrées d'un batrachoduc est réalisée. Ce batrachoduc est situé le long de l'A71 sur la commune de Nouan-le-Fuzelier (41).

Lors de la création de l'A71, il y a plus de 30 ans, les continuités écologiques n'étaient pas prises en compte. Soucieuse de l'impact que les ouvrages ont sur la biodiversité, Vinci souhaite que SNE suive ce batrachoduc pendant 1 mois. Ce suivi permet d'évaluer l'efficacité du batrachoduc en période de reproduction des amphibiens (période dans laquelle les déplacements sont les plus importants). Ce suivi est réalisé par des relevés de 4 pièges photographiques.

Il est difficile de présenter l'ensemble des résultats de toute cette étude. Néanmoins, on peut relever l'utiliser de ce système par 4 espèces d'amphibiens : Triton marbré (*Triturus marmoratus*), Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), Triton crêté (*Triturus cristatus*), et le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*).

Ce système est utilisé également par d'autres espèces comme le Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), le Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*) ou encore Mulot (*Apodemus sp.*)

Des recommandations sont transmises à Vinci pour améliorer l'utilisation de ces batrachoducs par la biodiversité et pour restaurer les continuités écologiques des alentours.

## RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DE DEUX ZONES HUMIDES SUR LE BASSIN VERSANT DU BEUVRON

Suite à l'élaboration du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA 2024/2029), quatre zones sont identifiées pour être restaurées et aménagées. L'année 2024 est consacrée aux communes de Bracieux et Chitenay. Ces communes étant sur le territoire du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron, cette structure coordonne le projet. Sologne Nature Environnement et le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement sont des prestataires pour réaliser cette étude.

L'objectif de cette étude est d'obtenir un état initial des zones citées (Bracieux et Chitenay) notamment par le biais d'inventaires des espèces de faune et de flore présentes sur les sites (amphibiens, mammifères, odonates et flore). Cet état initial permet d'évaluer leur état général ainsi que leur potentiel écologique afin de proposer des actions de restauration et d'aménagement en faveur des milieux humides et de leur biodiversité. Sur la base des enjeux écologiques qui ressortent de l'étude, les sites communaux font l'objet d'une valorisation pédagogique après travaux (2025 voire 2026).

# Sensibilisation et éducation à l'environnement



SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT RÉALISE CHAQUE ANNÉE DES CENTAINES D'INTERVENTIONS AUPRÈS DE TOUS LES TYPES DE PUBLICS POUR LES SENSIBILISER, LES FORMER ET LES ÉDUIQUER À L'ENVIRONNEMENT.

L'ASSOCIATION EST AGRÉÉE "ASSOCIATION ÉDUCATIVE COMPLÉMENTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC" ET SIGNATAIRE DES RÉFÉRENTIELS RÉGIONAUX DE QUALITÉ DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN RÉGION CENTRE JEUNE PUBLIC ET PUBLIC ADULTE.

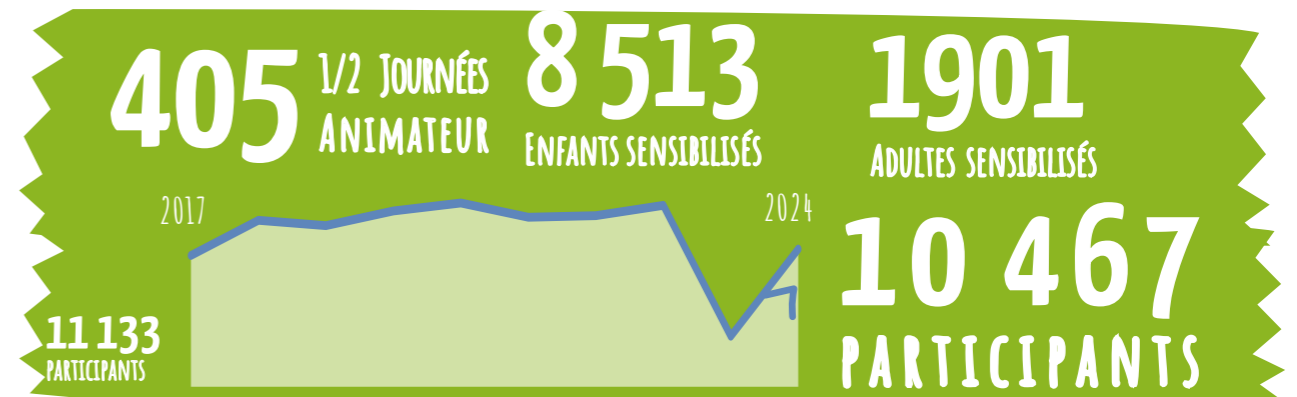
## BILAN QUANTITATIF GLOBAL

L'année 2024 a été marquée par de très nombreuses découvertes de la nature et une stabilisation du nombre de demi-journées. La qualité de nos interventions est toujours saluée et appréciée. La fréquentation de chaque découverte à destination du grand public est stable, liée à une meilleure communication.

Notre équipe a été renforcée par un animateur nature Jonas Biguet sur le printemps. Merci à lui et à Lucie, qui a prolongé sa présence. Ils nous ont tous deux apporté leur énergie

et leurs compétences. L'équipe (Kelly, Sarah, Lucie, Alexandre) a eu le plaisir d'accueillir depuis l'automne 2023, Laëtitia, en formation d'animatrice nature pour un an qui se voit proposé un contrat pour les 6 premiers mois de l'année 2025.

Merci à nos adhérents qui nous ont aidé et accompagné dans toutes ces découvertes de la nature, aux partenaires et au public que nous avons pu rencontrer tout au long de l'année.



## PROGRAMME CHÉQUIERS NATURE CHER

Sologne Nature Environnement conduit un programme d'éducation à l'environnement auprès des établissements scolaires, intitulé « Chéquiers nature Cher ». Il permet la réalisation d'un véritable programme éducatif construit avec les enseignants selon leurs besoins, comprenant 3 volets distincts :

1. La définition du contenu pédagogique de ce programme, par un éducateur à l'environnement, en intégrant les objectifs propres à l'enseignant et en corrélation avec les programmes de l'Éducation Nationale.
2. La préparation et la réalisation pour chaque classe de 4 interventions d'une demi-journée (en salle et/ou en plein air) encadrées par Sologne Nature Environnement et conduites selon le programme défini lors de la phase de préparation.
3. La valorisation du projet par les enfants : préparation et la réalisation d'une exposition, espace de restitution des connaissances acquises par les élèves au cours du programme.

Ce programme est inspiré des "Chéquiers nature" que nous menons dans le département de Loir-et-Cher. Celui-ci est consacré exclusivement aux écoles de la Sologne du Cher et est issu d'un partenariat avec le Conseil Départemental du Cher.

### BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

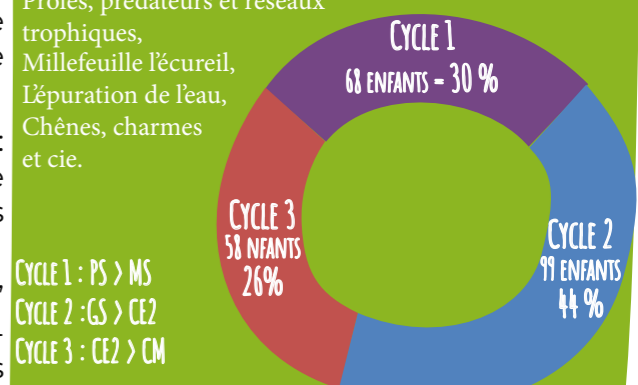
Durant cette année 2024, 225 enfants ont pu bénéficier du programme des "Chéquiers Nature Cher". Cela représente 10 classes, réparties sur l'ensemble de la Sologne du Cher. Cher » grâce aux financements du CD18.

#### LES THÈMES ABORDÉS :

Les 5 sens au cœur de la forêt,  
Les petites bêtes du sol,  
Découverte des oiseaux,  
Les papillons,  
Course d'orientation,  
Proies, prédateurs et réseaux trophiques,  
Millefeuille l'écuriel,  
L'épuration de l'eau,  
Chênes, charmes et cie.

#### ÉCOLES BÉNÉFICIAIRES :

Ecole de Vouzeron  
Ecole Nicolas Vanier d'Allouis  
École d'Allogny



CYCLE 1 : PS > MS  
CYCLE 2 : GS > CE2  
CYCLE 3 : CE2 > CM

# PROGRAMME CHÉQUIERS NATURE LOIR-ET-CHER

Les « Chéquiers Nature » ont pour but d'offrir aux écoles et aux collèges des communes de Sologne l'opportunité de découvrir les milieux naturels et l'environnement, mais aussi les Espaces Naturels Sensibles de notre département. Ce projet permet aux écoles et/ou aux collèges de Sologne de bénéficier d'interventions financées en partie par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher. Cette année encore, chaque établissement a bénéficié de 4 interventions, dont 3 interventions financées par le Conseil Départemental et une restant à la charge de l'école.

Pour le collège Louis Pergaud à Neung-sur-Beuvron, les Chéquiers Nature viennent en complément du dispositif pédagogique CREEDD, qui permet d'accompagner la mise en place de projets d'éducation à l'environnement et au développement durable dans le collège. Cela a donné lieu à une complémentarité entre les différents dispositifs, ce qui a permis aux 3 classes de 6ème de l'établissement de bénéficier de 3 interventions chacune. Ainsi, il y a eu un suivi des interventions et de la sensibilisation des élèves auprès de l'ensemble des classes de 6ème du collège, qui ont pu suivre le même programme pédagogique en corrélation avec les projets de l'établissement.

## PROGRAMME ÉDUCATIF 2023-2024

Cette année fut la 16<sup>e</sup> édition pour le programme éducatif de Romorantin-Lanthenay. L'objectif est de sensibiliser les enfants de Romorantin à la nature qui les entoure. Chaque année, 3 séances gratuites sont proposées aux écoles de Romorantin. Elles soumettent leur candidature en partageant leur projet. Au total, près de 244 enfants ont été sensibilisés à des thématiques naturalistes et environnementales.

Parmi les candidatures, quatre établissements sont retenus. Voici les écoles retenues pour l'année 2023-2024 :

- Ecole élémentaire Maurice Leclerc (CE1-CE2) : Atelier pelotes, Circuit domestique de l'eau, les usages et écogestes de l'eau,
- Ecole maternelle Les Tuileries : Papier recyclé,

### BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

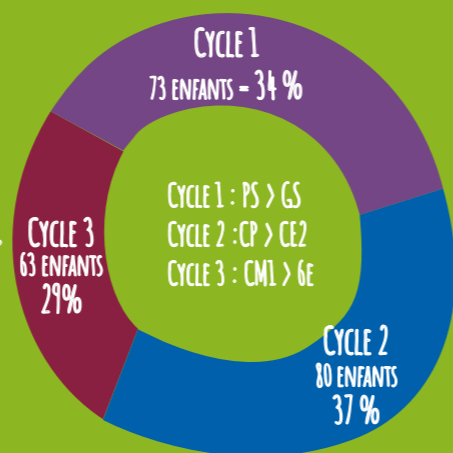
Au total, près de 216 élèves répartis sur 4 établissements différents ont pu bénéficier d'animations naturalistes. Les élèves sensibilisés représentent toutes les tranches d'âge : nous avons rencontré des classes de Petites Sections jusqu'à des collégiens de 3ème.

#### ÉCOLES BÉNÉFICIAIRES :

Ecole de Saint-Mars de Romorantin-Lanthenay,  
Ecole maternelle Paul Besnard de Mur-de-Sologne,  
Collège Louis Pergaud de Neugn-sur-Buvron,  
École Marcel Vatin de Gièvres

#### LES THÈMES ABORDÉS :

Être écocitoyen,  
Millefeuille l'écureuil,  
L'arbre est vivant,  
Sur la piste des animaux,  
Les petites bêtes du sol,  
Transformation de la matière dans le sol,  
Qualité de l'eau de la rivière,  
Détermination des insectes aquatiques,  
Bivouac nature



- Ecole élémentaire Emile Martin : CP - Atelier Pelotes, CE2 - Course d'orientation, CE2/CM1 - Découverte des oiseaux,

- Ecole élémentaire Louise de Savoie (CP) : Découverte des oiseaux.

### • Focus projet Ecole Les Tuileries :

L'école maternelle des Tuileries a choisi de mettre en lien le programme éducatif avec un autre projet sur l'ensemble de l'école. En effet, toutes les classes de maternelles ont travaillé sur la thématique des déchets. L'un des objectifs était de sensibiliser les enfants au tri des déchets et de leur faire découvrir le recyclage. Les enseignants ont ainsi choisi de bénéficier d'interventions sur la thématique du papier recyclé.

# PROJET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT : RPI Mennetou, Châtre, Langon-sur-Cher

Initié en début d'année scolaire 2023, ce projet est soutenu par l'éducation nationale dans le cadre de son projet "Notre école faisons là ensemble".

Ce projet d'ampleur, porte sur 3 ans, il a pour objectif de :

- Sensibiliser élèves, professeurs et parents à la biodiversité et au patrimoine naturel de la vallée du Cher.
- Mettre en place des animations de découverte de la nature à destination des élèves dans la durée.
- Mettre en place des actions de formation, d'information à destination de la communauté éducative : professeurs, Atsem, parents, élus.
- Impliquer les élèves et professeurs dans un projet de territoire.

La première année, nous avons formé l'équipe enseignante sur les questions de biodiversité et réalisé 3 animations nature par classe, permettant un travail dans la durée auprès des élèves.

En parallèle, nous menons un accompagnement sur la renaturation de cours d'école du RPI.

## PROJET SUR LES DÉCHETS

En partenariat avec le Conseil Régional Centre Val-de-Loire, Sologne Nature Environnement mène des actions de sensibilisation sur la thématique des déchets.

Nous sommes intervenus cette année auprès d'un groupe de sept enfants de l'hôpital de jour enfant de Romorantin-Lanthenay. Nous avons réalisé des ateliers sur les déchets et leurs impacts dans la nature : durée de vie dans la nature, pollution, lien avec les chaînes alimentaires, recyclage. Nous avons ensuite réalisé ensemble un ramassage de déchets au sein du Parc de Beauvais de Romorantin-Lanthenay. Au cours d'une matinée, c'est au total 5 kg de déchets qui ont été ramassés sur une partie du parc.

En complément de cette action, nous avons animé une "éco-rando" avec le Club de randonnée de Romorantin,



## DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE ( CREEDD )

La CREEDD, convention régionale de l'éducation à l'environnement pour un développement durable, rassemble les principaux acteurs régionaux et départementaux ayant une politique en faveur de l'éducation à l'environnement. En sont membres : l'éducation nationale (dont l'ex Jeunesse

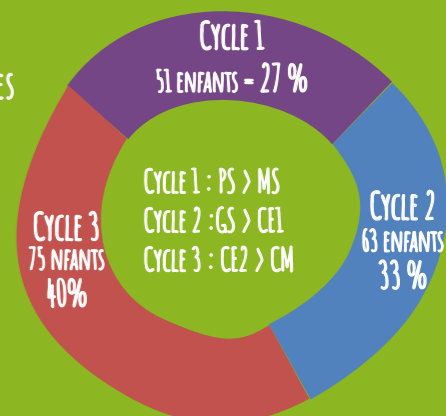
### BILAN PREMIÈRE ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Durant cette année 2024, 189 enfants ont pu bénéficier du projet soutenu par l'éducation nationale "Notre école faisons là ensemble" !

#### LES THÈMES ABORDÉS :

Les insectes, les fleurs et art & nature;  
Musique verte, Traces et indices et Oiseaux d'eau;  
La vie du sol, les insectes et les animaux aquatiques;  
Papier recyclé, fabriquer un herbier et l'arbre est vivant;  
Découverte faune flore, les insectes et les oiseaux d'eau.

#### 10 CLASSES BÉNÉFICIAIRES



les clubs sportifs de Voley-ball et de handball et le Décathlon de Romorantin. Cette action a eu lieu en septembre 2024, elle a permis de sensibiliser une cinquantaine de personnes, de ramasser des déchets sur la commune de Romorantin.



et sports), la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Centre Val de Loire (DREAL), l'Agence de l'eau, la Région Centre Val de Loire, la direction régionale de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt (DRAAF), les conseils départementaux du Cher, de Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Indre et Loire, l'Agence Régionale de la biodiversité. Ensemble, ils œuvrent à des politiques cohérentes pour une éducation à l'environnement.

En 2020, des membres ont mis en commun leurs moyens pour créer un dispositif pédagogique, expérimental, à destination des élèves du CE2 à la 3ème, testé dans le Loir-et-Cher. Le dispositif comporte trois interventions auprès des élèves, il permet donc de travailler dans la durée et à l'échelle d'un projet. Ce dispositif a encore une fois été déployé sur l'ensemble de la région Centre pour l'année scolaire 2023-2024.

Dans ce projet, notre équipe d'éducateur-rices à l'environnement accompagne cinq écoles élémentaires. Au moins, une de ces animations se déroule sur un espace naturel sensible.

Nom établissement	Classe	Thème	Ville
Collège Louis Pergaud	6ème	Eau et Biodiversité	Neung-sur-Beuvron
Collège Louis Pergaud	6ème	Eau et Biodiversité	Neung-sur-Beuvron
Collège Hubert Fillay	Eco-délégués	Multi-thème : climat, eau, alimentation et biodiversité	Bracieux
Collège les Pressigny	Eco-délégués	Multi-thème : eau, alimentation et biodiversité	Selles-sur-Cher

## PARC FLORAL D'ORLÉANS – LA SOURCE

Notre partenariat avec le Parc Floral d'Orléans - La Source s'est poursuivi en 2024. Cette année, 2024 a encore une fois été riche en animations ! Nous avons réalisé plus de 100 demi-journées de découverte nature, permettant d'accueillir plus de 4.000 élèves. Nous accueillons des élèves de tous les âges : de la petite section au CM2, venant de Sologne mais aussi d'autres régions.



## PROGRAMME DE SENSIBILISATION "WATTY À L'ÉCOLE !" DEVIENT "ECOPOUSSE"

Cette année encore, nous sommes intervenus sur le territoire de la communauté de communes du Val de Cher Controis afin de sensibiliser les élèves aux thématiques de l'énergie et de l'eau.

Ce programme, autrefois intitulé "Watty à l'école" devient cette année "Ecopousse". Il propose trois animations par classe pour comprendre ce qu'est l'énergie, ce qu'est l'eau, comment nous les utilisons et comment nous pourrions les économiser.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, nous sommes intervenus dans cinq écoles : l'école de

Soings-en-Sologne, l'école d'Ouchamps, l'école de Thenay, l'école de Gy-en-Sologne et l'école maternelle de Selles-sur-Cher. Nous avons rencontré et sensibilisé près de 380 élèves.

Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons réalisé des interventions dans 7 écoles : l'école de Choussy, l'école de Monthou-sur-Cher, l'école de Chémery, l'école de Noyers-sur-Cher, l'école primaire de Gy-en-Sologne, l'école élémentaire de Soings-en-Sologne, l'école primaire de Selles-sur-Cher et l'école de Thenay. Au total, nous avons sensibilisé plus de 480 élèves aux thématiques de l'énergie et de l'eau.



## PROGRAMME DE DÉCOUVERTES NATURE "SOLOGNE, NATUREZ-VOUS !"

Mis en œuvre avec le soutien du Conseil Régional Centre Val de Loire et du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, nous avons coordonné et animé notre programme de sensibilisation au patrimoine naturel de Sologne et à l'éco-citoyenneté, sous la forme de sorties de découverte et d'initiation à la nature et à l'environnement. Le grand public, et tout particulièrement les familles et nos adhérents, a pu bénéficier de cette action menée sur l'ensemble de la Sologne tout au long de l'année. En 2023, une quinzaine de demi-journées ont été proposées au grand public, sur les thématiques suivantes : insérer visuel calendrier

Au total, ce sont près de 617 personnes qui ont participé aux découvertes.

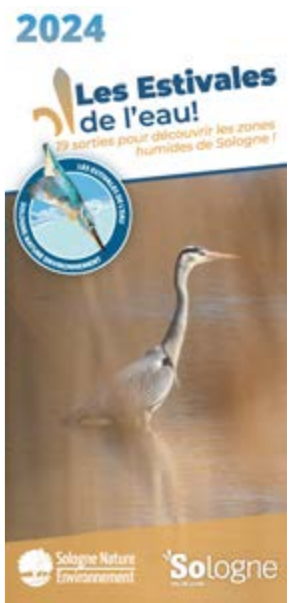
## LES ESTIVALES DE L'EAU

Le programme d'animations « Les Estivales de l'eau » a pour objectif de promouvoir les zones humides de Sologne et de sensibiliser le grand public à la fragilité de ces milieux et à leur importance dans la qualité de l'eau et le fonctionnement hydrique des bassins versants.

Ce projet d'animations, réalisé grâce au soutien du Conseil Régional du Centre Val de Loire, du Conseil Départemental du Cher, du Conseil Départemental de Loir-et-Cher et du Conseil Départemental du Loiret, a regroupé une vingtaine d'animations pour mettre en valeur le patrimoine naturel des zones humides. À raison de 2 sorties par semaine, le programme des Estivales de l'Eau était composé d'animations nature de jour et en soirée, toujours accompagnées par un animateur nature spécialisé. Les sorties ont respecté la fragilité des milieux présentés et ont occasionné un dérangement minimum pour les espèces présentes.

En 2024, nous avons eu environ 180 participants sur les sorties de ce programme ! Soit à peu près la même fréquentation que l'année passée, malgré un temps pas toujours très clément.

Encore cette année, nous pouvons affirmer que le calendrier des Estivales de l'Eau est un programme de sortie nature ancré et reconnu. Il est identifié sur le territoire de la Sologne par différents publics et représente un atout majeur pour le tourisme en Sologne. Il représente l'importance d'un « tourisme vert », d'un tourisme respectueux et valorisant l'environnement, surtout dans une telle région naturelle.



Loir-et-Cher, nous avons la volonté de nous retrouver autour d'un projet commun. C'est ainsi que ce projet est né. Les objectifs de ce

## PROJET : MICROMAMMIFÈRES

Depuis deux ans, notre association travaille sur les micromammifères et mène des actions d'inventaires et de sensibilisation. Avec les associations Athena et la Maison de la Loire du

projet sont multiples : sensibiliser la population aux petits mammifères, mieux connaître leur répartition sur le territoire, et mettre en œuvre une action de préservation d'une espèce protégée : le Muscardin.

Les associations se sont retrouvées pour créer le projet ensemble, définir les outils de communication, lancer une enquête sur les micromammifères et autres petits mammifères. En 2024, nous avons mis en

place des ateliers de détermination des micromammifères à partir de pelotes de chouette effraie. Nous avons enrichi le "Kit noisette" d'une page afin de présenter plus en détails les micromammifères et les actions à mettre en place pour les préserver. Une journée commune avec les autres associations a été organisée en octobre. L'année 2024 a permis de former 17 bénévoles sur divers sujets liés aux micromammifères. Pour y parvenir, 3 temps forts de formations sont réalisés. Le premier est une formation théorique, des questions comme la définition d'un micromammifère,

les habitats dans lesquels ils vivent, les rôles et menaces qui pèsent sur eux sont abordés. Le deuxième temps de formation permet aux bénévoles de découvrir les techniques d'inventaire que les chargés d'étude utilisent mais également les techniques qu'ils peuvent réaliser chez eux. Enfin, le dernier temps est consacré à la dissection de pelotes de réjection récoltées auparavant. Lors de la journée de la souris, un atelier dissection de pelotes et un second atelier recherche et analyse d'indices de micromammifères ont été mis en place lors de cette journée.



## DÉFI ALIMENTATION

Le Défi Alimentation a pour but d'accompagner les habitantes et les habitants d'un territoire vers une alimentation plus durable en favorisant les produits de qualité, locaux et de saison le tout à budget constant.

Principalement financé par la Région Centre Val de Loire, il est déployé et est coordonné par le Graine Centre Val de Loire (CVL) depuis 2017.

En 2024, Sologne Nature Environnement a animé le Défi Alimentation en partenariat avec le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinois. Ce sont au total 8 temps forts qui ont eu lieu sur chaque communauté de communes constituant le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinois :

Animation	Date	Lieu	NB
Événement de lancement	27 janvier 2024	Romorantin-Lanthenay	21
	25 janvier 2024	Selles-sur-Cher	8
Goûter sain	7 février 2024	Romorantin-Lanthenay	15
	14 février 2024	Sassay	5
Ça suffit le gaspi	1 mars 2024	Langon-sur-Cher	12
	6 mars 2024	Mareuil-sur-Cher	6
Consommer autrement	20 mars 2024	Romorantin-Lanthenay	17
	19 mars 2024	Faverolles-sur-Cher	4
Jardin et plantes au naturel	23 avril 2024	Loreux	13
	20 avril 2024	Fresnes	11
À nos bocaliers	15 mai 2024	Romorantin-Lanthenay	16
	22 mai 2024	Coudes	11
Rendez-vous à la ferme	12 juin 2024	Loreux	6
	19 juin 2024	Fougère-sur-Bièvre	5
Pique-nique bilan	12 juillet 2024	Langon	9
	3 juillet 2024	Châtillon-sur-Cher	2

Pour une première édition, le Défi Alimentation affiche un bilan positif au vu du nombre de participants et de leur récurrence à participer à plusieurs ateliers. Le taux de participation moyen aux ateliers est de 20,13 personnes. Sur 61 foyers ayant participé au Défi, 25 ont participé à 2 ateliers minimum soit près de la moitié (40 %). Et 2 foyers ont participé à la totalité des ateliers.

## DÉFI DÉCHETS

En partenariat avec le SMIEEOM, Sologne Nature Environnement a mené, en 2023-2024, un Défi Déchets sur le territoire de la Vallée du Cher.

Le Défi Déchets a pour but de sensibiliser, accompagner et encourager les habitantes et les habitants d'un territoire à réduire la quantité de déchets ménagers qu'ils produisent au quotidien. Durant la période du défi, le challenge d'un foyer participant est de réduire le poids de ses ordures ménagères de 20 %. Au total, quatre ateliers pratiques ont été réalisés pour accompagner 19 foyers inscrits dans la réduction de leurs déchets :



Animation	Date	Lieu	NB
Événement de lancement, fabrication d'emballages réutilisables	19 novembre 2023	Selles-sur-Cher	20
Nos cosmétiques font-ils bon ménage ?	20 janvier 2024	Noyers-sur-Cher	21
Tout se mange ? Ça suffit le gaspi !	28 février 2024	Saint-Georges-sur-Cher	15
Que mange le composteur ?	23 mars 2024	Sassay	9

Sur une période de quatre mois, près de la moitié des foyers inscrits ont atteint l'objectif de réduction de 20 % de leurs déchets. La plupart des participants ont pu découvrir et appliquer des techniques pour réduire leurs déchets car 73% d'entre eux affichent une réduction.

## graine PARTICIPATION AUX PROJETS DU GRAINE CENTRE VAL DE LOIRE

Sologne Nature Environnement adhère au GRAINE Centre Val de Loire, le réseau régional d'éducation à l'environnement.

En 2024, nous avons participé aux projets de la CREEDD : Convention Régionale pour une Education à l'Environnement dans le cadre d'un Développement Durable. Dans ce cadre, nous intervenons auprès du public scolaire afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux actuels (voir Dispositifs Pédagogiques).

Engagés dans une démarche de qualité de nos interventions, via les référentiels de qualité de l'EEDD en Région Centre (jeune public et grand public), nous sommes également une des 26 structures à participer au tableau de bord de l'éducation à l'environnement. Cet outil a pour objectif de suivre les actions d'éducation à l'environnement au sein de

l'association. D'une manière plus générale, cela permet de mesurer ce que représente l'éducation à l'environnement à l'échelle régionale et nationale. Au sein du réseau d'éducation à l'environnement, nous avons participé à des journées d'échanges et aux rencontres régionales de l'EEDD.

Enfin, le Graine porte une formation de Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et du Sport (BPJEPS), spécialité Éducation à l'environnement. Dans ce cadre, nous accueillons une stagiaire, Laetitia, sur une durée d'un an, suivie d'une embauche de 6 mois. Nous sommes également membre du groupe garant de ce diplôme et nous intervenons au cours de la formation. Nous sommes intervenus dans cette formation sur le thème "Législation et sécurité en EEDD".

## Témoignage de Laëtitia

En reconversion professionnelle, j'ai eu la chance de réaliser l'alternance de mon BPJEPS Éducation à l'environnement au sein de SNE pendant 14 mois d'octobre 2023 à décembre 2024. Cette formation proposée par le GRAINE Centre Val de Loire m'a permis d'acquérir des connaissances sur de nombreux sujets grâce à nos formateur.ice, Jérémie et Annie, et aux intervenant.es extérieur.es. En réalisant cette formation en alternance, je mettais en pratique ces connaissances dès que j'étais sur le terrain à SNE en tant qu'animatrice nature. Je les complétais par des connaissances naturalistes apprises lors de la préparation de mes animations et des nombreux échanges avec mes collègues. Tout au long de l'alternance, je me suis sentie à ma place dès le début. J'ai été très bien accompagnée, guidée et soutenue par mon tuteur, Alexandre, mes collègues ainsi que par Jérémie et Annie. L'acquisition de nouvelles connaissances est très grisante et les échanges que j'ai avec toutes les personnes que je côtoie (collègues, formateur-ices, participant.es aux animations, ...) sont très enrichissants.

Je prends mes marques au fur et à mesure dans ce nouveau métier et je me sens utile chaque jour.

Je suis fière d'avoir obtenu mon diplôme et heureuse de poursuivre cette belle aventure dans le cadre d'un CDD de 6 mois au sein de l'association !

## GÉOCACHING SUR LA COMMUNE DE SELLES-SAINTE-DENIS

En 2024, nous avons mené un projet en partenariat avec la commune de Selles-Sainte-Denis pour la mise en place d'un parcours de géocaching sur la commune.

Le géocaching est une vraie chasse au trésor pratiquée à l'extérieur à l'aide d'un téléphone, pour retrouver des points GPS où sont installées des "caches".

La commune désirait valoriser le patrimoine historique, mais aussi le patrimoine naturel. Nous avons donc installé des caches à quelques endroits propices à la découverte : à l'église, au bord de l'étang communal, au bord de la Sauldre... Ce parcours intitulé "A la découverte d'un village solognot" se fait en toute autonomie grâce à l'application et comporte 8 caches. A vous de jouer !

## AUTRES INTERVENTIONS ET PARTENAIRES



Interventions à l'ERTS : l'École Régionale du Travail Social est spécialisée dans les formations du secteur social et médico-social de l'économie sociale et solidaire. Depuis plusieurs années et grâce au Graine Centre Val de Loire, nous intervenons auprès des publics en formation sanitaire et social. Nos journées de formation portent sur les enjeux du développement durable, la place du citoyen et les gestes au quotidien.

Nous avons aussi animé des sorties auprès de groupes de randonneurs avec plusieurs associations différentes qui regroupent des férus de circuits de randonnée ! Nous sommes partis encore une fois sur les chemins pour en apprendre plus sur l'histoire de Sologne, ses forêts et ses étangs.

# Médiation, accompagnement

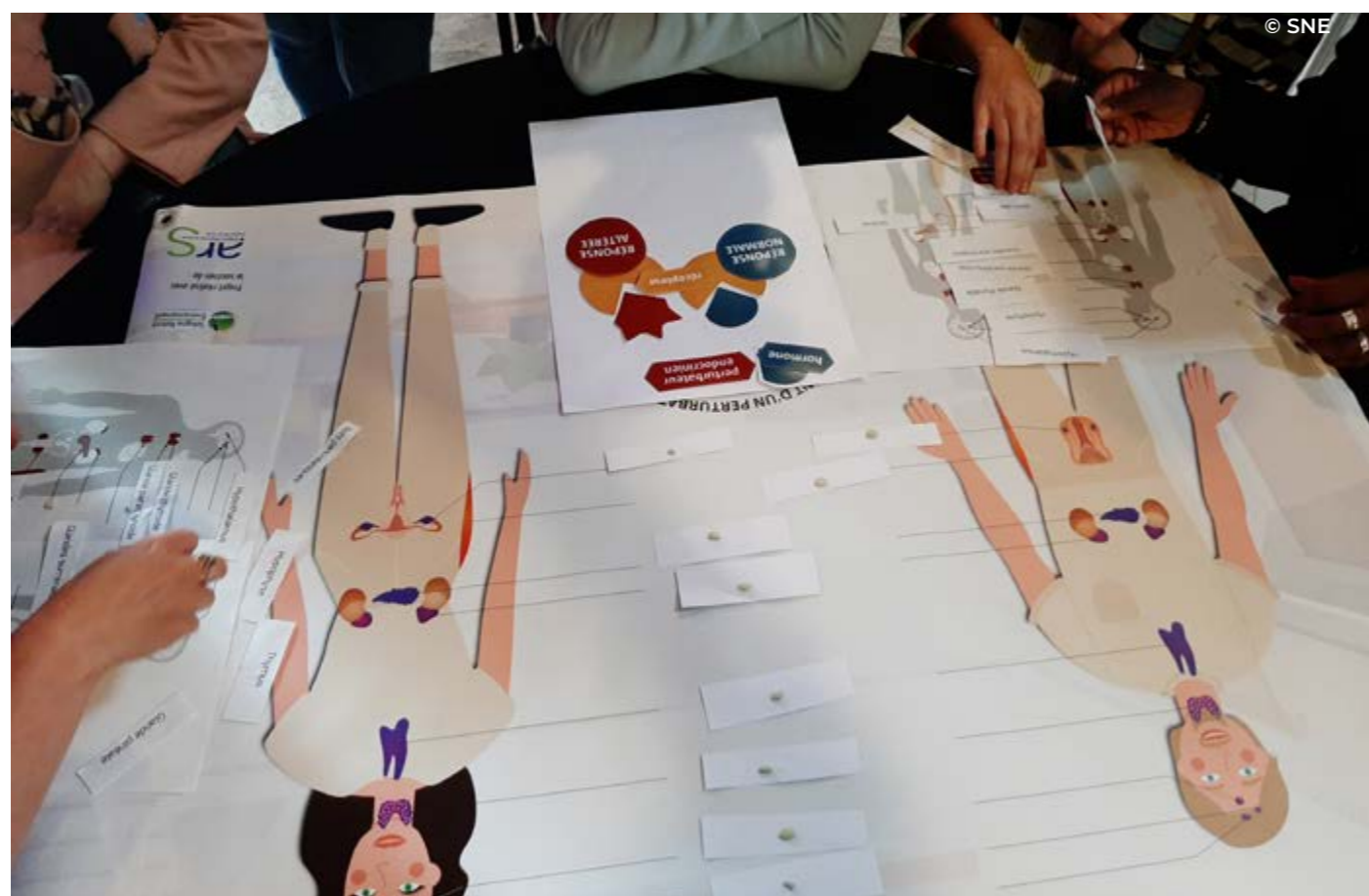


SNE ACCOMPAGNE ET  
CONSEILLE LES ACTEURS  
PUBLICS ET PRIVÉS DANS  
LEURS DÉMARCHES DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE PRISE EN COMPTE DES  
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.

# ALERTES AUX POLLUANTS : AGIR SUR SON ENVIRONNEMENT.

Ce projet de sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air intérieur et des perturbateurs endocriniens est soutenu par l'ARS CVL (Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire). Avec les associations CDPNE, Athéna, les 2 CPIEs de la Région Centre Val de Loire, nous avons développé des actions de sensibilisations communes : accompagnements de crèches et de relais d'assistantes maternelles, sensibilisation des parents d'enfants de moins de 1000 jours.

Ensemble, nous avons conçu et réalisé un outil pour sensibiliser aux perturbateurs endocriniens. Nommé "Brad et Angéline", cet outil permet aux participants de découvrir le système endocrinien, son rôle et les dangers liés à sa perturbation.



## PARTICIPATION AUX RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

Pour participer aux processus décisionnels, exprimer notre position et nous informer, l'association est représentée dans de nombreuses réunions de concertation touchant aux problématiques environnementales de la Sologne. Sologne Nature Environnement siège notamment en 2024 (sans compter notre présence dans les réseaux associatifs) dans plus de 50 instances de concertation institutionnelles, participant ainsi pleinement au débat public en Sologne :

- 11 janvier : COPIL année du Castor à Blois (41).
- 16 janvier : SMI Réunion Cher Sauvage par le SMI du Bassin du Cher Sauvage à Chabris (36).
- 16 janvier : COPIL Chauves-souris au Conseil Départemental de Loir-et-Cher à Blois (41).
- 16 janvier : COPIL Messicoles au CBNBP à Orléans (45).
- 17 janvier : Réunion avec la Région Centre Val de Loire à Orléans (45).
- 25 janvier : COPIL PNA Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche au MOBE à Orléans (45).
- 25 janvier : CODERST à Blois (41).
- 2 février : COP Départementale à Blois (41).
- 29 février : CODERST à Blois (41).
- 16 février : Réunion annuel du groupe Loure de la SFEPM en visio.
- 21 février : Réunion annuel des PRA en région Centre-Val de Loire à Saint-Aignan (41).
- 22 février : Réunion d'experts de révision de la liste rouge oiseaux de la région Centre-Val de Loire à FNE CVL à Orléans (45).
- 8 et 10 mars : Rencontres nationales chauves-souris au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges (18).
- 11 mars : Réunion annuelle des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) à la DREAL Orléans (45).
- 13 mars : Réunion classement à risque incendie du massif forestier de Sologne à Neuvy-sur-Barangeon (18).
- 14 mars : Séminaire sur le Castor à Blois (41).
- 15 mars : STRADETT à Orléans (45).
- 20 mars : CDCFS à Blois (41).
- 25 mars : COP Départementale à Blois (41).
- 4 avril : CODERST à Blois (41).
- 25 avril : Réunion du réseau Castor de l'OFB à Vendôme (41).
- 14 mai : Réunion du Comité de suivi des sites ENS du Loir-et-Cher au Conseil Départemental du Loir-et-Cher à Blois (41).
- 16 mai : CODERST à Blois (41).
- 8 juin : Rencontres mycologiques de la région Centre-Val de Loire à Blois (41).
- 8 juin : Assemblée Générale de France Nature Environnement Centre Val de Loire en visio-conférence.
- 17 juin : Assemblée générale de l'association CAUE à la Ferté-Beauharnais (41).
- 19 juin : COPIL NATURA 2000 par la Région Centre Val de Loire à Lamotte-Beuvron (41).
- 24 juin : CLI Saint-Laurent-des-Eaux à Blois (41).
- 12 juillet : Groupe de travail Obligation légales de débroussaillage du Massif Sologne Risque Incendie à Orléans (45).
- 19 juillet : Groupe de travail Obligation légales de débroussaillage du Massif Sologne Risque Incendie à Orléans (45).
- 23 juillet : Comité de ressources en eau par la préfecture de Blois à Blois (41).
- 3 septembre : Réunion de lancement du PRA Loure.
- 10 septembre : Réunion d'experts de révision de la liste rouge oiseaux de la région Centre-Val de Loire à FNE CVL à Orléans (45).
- 16 et 17 septembre : Journées "Adaptation de la gestion des espaces naturels au changement climatique" à Sully-sur-Loire et Orléans (45).
- 22 septembre : Inauguration de l'ENS Maurice Genevoix par la Mairie de Vannes-sur-Cosson à Vannes-sur-Cosson (41).
- 4 octobre : Réunion avec le Conseil Départemental de Loir-et-Cher à Blois (41).
- 7 octobre : COPIL PRANATURA 2000 par la Région Centre Val de Loire à Selles-sur-Cher (41).
- 15 octobre : COPIL Insectes pollinisateurs au MOBE à Orléans (45).
- 15 octobre : CLI Saint-Laurent-des-Eaux à Blois (41).
- 22 octobre : Réunion d'experts de révision de la liste rouge oiseaux de la région Centre-Val de Loire à FNE CVL à Orléans (45).
- 7 novembre : Réunion des données sensibles sur l'INPN à la DREAL à Orléans (45).
- 12 novembre : Réunion du Comité Régional de la Biodiversité (CRB) à Orléans (45).
- 14 novembre : Réunion du pôle faune de l'Office Régional de la Biodiversité (ORB) à Orléans (45).
- 18 novembre : Réunion annuelle des Conventions Vertes avec la Région Centre Val de Loire en visio-conférence.
- 21 novembre : Journée d'échanges entre chercheurs et gestionnaires du bassin : "Vers une synergie chercheurs-gestionnaires pour les suivis long-terme sur les zones humides et cours d'eau" à Blois (41).
- 23 novembre : Réunion d'information sur le Golf des Bordes à Saint-Laurent-Nouan (41).
- 3 décembre : Invitation APE par le Centre de soin de Beauval Nature à Saint-Aignan-sur-Cher (41).
- 5 décembre : CODERST par Installation Classées pour la Protection de l'Environnement de Loir-et-Cher à Blois (41).
- 10 décembre : Rencontre des CLI du Bassin de la Loire par CLI Saint-Laurent à Orléans (45).
- 12 et 13 décembre : Colloque National sur le Castor à Blois (41).
- 13 décembre : Signature du Contrat Territorial Milieux Aquatiques du bassin de la Sauldre avec le SMABS et SYRSA à Aubigny-sur-Nère (18).
- 16 décembre : Réunion de la concertation déchets par la DREAL et SRCT à Orléans (45).
- 19 décembre : Réunion avec le Conseil Départemental de Loir-et-Cher à Blois (41).

# Vie de l'association



SOLOGNE NATURE  
ENVIRONNEMENT RASSEMBLE  
PLUS DE 300 ADHÉRENTS RÉPARTIS  
SUR LES TROIS DÉPARTEMENTS  
QUI COMPOSENT LA SOLOGNE.

AU TRAVERS D'UNE VIE ASSOCIATIVE  
RICHE ET PLEINE DE CONVIVIALITÉ, SNE EST  
AUSSI UN FORMIDABLE ESPACE D'ÉCHANGES  
ET DE RELAI DE L'INFORMATION.

## SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION :

Notre site internet s'intitule [www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org), il représente notre association et nos actions en faveur de la nature en Sologne. Il a pour vocation d'informer le visiteur sur l'association et les actions qu'elle entreprend.

Nous décrivons l'activité de Sologne Nature Environnement en présentant ses permanents et adhérents et ceux siégeant au conseil d'administration et nous expliquons le travail que l'association est amenée à faire ainsi que les animations destinées au grand public ainsi qu'au jeune public. Nos animations sont également visibles sur ce portail et notre site offre la possibilité de réserver sa prochaine

animation nature ou sortie naturaliste via le portail Addock (plateforme de réservations en ligne). Nous essayons de transmettre un maximum d'informations et d'actualité de notre fédération (France Nature Environnement) ou autre acteur de l'environnement sur notre site. Nous essayons d'expliquer comment agir collectivement en faveur de l'environnement en y expliquant nos commissions et groupes de travail et comment les rejoindre, en mettant les différentes études menées par nos naturalistes ainsi que les gestes à suivre, nos luttes, etc. Une page entière est dédiée à la Sologne et aux milieux qui la composent, cette page regroupe divers onglets.

Les visites sur le portail sont composées comme ce qui suit :

Les sources	Nombre de visites sur toutes les pages au global sur 2024
SP Page Builder (constructeur des pages notre site)	1 794 183 depuis sa création (+440 888 en 2023)
Hébergeur O2Switch	123 137 (+21 996 en 2024)
Google Analytics	26 124 en 2024



Nous avons publié 3 articles sur notre site internet en 2024 abordant principalement les sujets de la faune et la flore de Sologne ainsi que mis à jour tous les articles de notre site internet en renforçant leur référencement avec les descriptions et titres méta ainsi que des mots-clés. Nous avons publié 104 événements sur ce même portail de la nature, nous avons réduit la longueur de notre menu et mis à jour certaines pages comme la page d'accueil afin de rendre notre site plus attractif et plus simple d'utilisation.

Nous avons investi 135.60 € en 2024 sur le site internet, ce chiffre englobe l'hébergement chez O2Switch, notre constructeur de page SP Page Builder, la création d'un menu à différents niveaux avec Maximenu CK de Joomla!.

On constate alors que notre « portail de la nature » répond à l'attente suivante qui est d'améliorer et de diffuser la connaissance naturaliste en Sologne. De plus en plus de personnes visitent notre site, ce qui est une bonne chose. Beaucoup de visiteurs arrivent sur notre site via une recherche par mots-clés ou en voulant directement se rendre dessus,

ce qui prouve qu'ils connaissent ou ont déjà entendu parler du site internet Sologne Nature Environnement. Ensuite, ils arrivent sur notre site via nos publications sur les réseaux sociaux et via notre newsletter hebdomadaire. Les partenaires touristiques présents en Sologne sont aussi de bonnes ressources pour guider les visiteurs vers notre site. Nous disposons donc des moyens nécessaires pour répondre à cet objectif.

Quelques points ont évolué, nous sommes passés d'un taux de rebond à 63 % à moins de 40 % en 2024. Le taux de rebond doit se situer entre 20 et 70 %, nous savons que plus il est bas, mieux c'est. Nos visiteurs mettent donc moins de temps à trouver ce qu'ils recherchent. Le travail d'optimisation prévu sur l'année 2024 a donc porté ses fruits, le menu a été réduit, certaines pages ont été transformées et/ou améliorées voire supprimées. Notre taux d'engagement a considérablement augmenté. Nous pouvons dire que le portail de la nature en Sologne s'est vu redonner une seconde jeunesse en 2024 qui a été appréciée des visiteurs.

Au début de l'année 2024, nous avons un plus de 2 millions d'erreurs recensées sur le site, ces erreurs correspondaient à des titres manquants, des contenus en doubles, etc. Le travail d'optimisation de cette année nous a permis de rectifier ces erreurs et de passer à plus que quelques erreurs.

## LETTRE SOLOGNE NATURE INFOS

Notre revue trimestrielle « Sologne Nature Infos » est publiée 4 fois dans l'année : en mars, en juin, en septembre et en décembre. Elles sont toutes disponibles ici : <https://www.sologne-nature.org/l-association/publications/2-sologne-nature-infos>. Cette lettre est réalisée par le pôle vie associative et prend en compte les autres pôles de l'association ainsi que ses adhérents pour mettre en place la ligne éditoriale ainsi que pour la rédaction d'articles.

Sur l'année 2024, la SNI (les 4 numéros confondus) a été téléchargée 803 fois.





## SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT EST PRÉSENTE SUR DE NOMBREUX RÉSEAUX SOCIAUX :

 Notre page Facebook qui a passé les 8 619 abonnés en 2024 ! (+95)  Youtube où nos différentes vidéos cumulent environ 15 449 vues (+332)

<https://www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt>

[https://www.youtube.com/channel/UCPr\\_CyYWIAa8YzwA6OKGWOW](https://www.youtube.com/channel/UCPr_CyYWIAa8YzwA6OKGWOW)

 Instagram où nous suivent 1 647 abonnés (+105)

 LinkedIn où nous suivent 439 abonnés (+80)

[https://www.instagram.com/sologne\\_nature\\_environnement/](https://www.instagram.com/sologne_nature_environnement/)

<https://www.linkedin.com/company/solognenatureenvironnement>

Le but de ces réseaux sociaux est de tenir informés les abonnés sur nos activités et actualités. Nous possédons également un groupe Facebook dédié à nos adhérents pour leur permettre de partager leur passion commune à l'environnement.

## LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Il s'est déroulé le samedi 7 septembre à Romorantin-Lanthenay à la Fabrique Normant. Nous avons pu représenter l'association et expliquer les actions qu'elle mène depuis 40 ans, développer le lien avec les autres associations et avec nos adhérents. Le stand a attiré plusieurs curieux et amoureux de nature, nous avons fait plusieurs adhésions suite à cette journée et ce fut l'occasion de partager un agréable moment avec notre Président Etienne Verschuere et les administrateurs de l'association comme Pierre-Louis, Bénilde, etc.



## LES 40 ANS DE SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT !

*Première date, premier lieu : 23 février 2024*

Lors du 23 février 2024, plus d'une cinquantaine de personnes ont été réunies dans une ambiance conviviale et amicale. Nous avons été à la ferme de Courcimont de Nouan-le-Fuzelier, terre de nos origines.

Pour l'occasion, étaient présents une trentaine d'adhérents, les salariés de l'association et nos partenaires comme la présidente de notre fédération France Nature Environnement Centre Val de Loire Madame Nicole COMBREDET, la co-présidente de l'UCPS (Union pour la Culture Populaire de Sologne) Madame Sonia VILT, Monsieur Alain BEIGNET qui est Chargé de mission à l'environnement au sein de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois et également membre fondateur de notre association ainsi que Madame Cécile CAILLOUX-ROBERT, conseillère régionale déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes et aux Formations

Sanitaires et Sociales qui était présente pour représenter le président de la Région Centre Val de Loire. Ils étaient en tout une vingtaine de partenaires présents.

Nous avons visionné un diaporama rappelant le but de l'association, sa composition et ses actions et retraçant le parcours de l'association depuis le 23 février 1984. Notre président Monsieur Etienne VERSCHUEREN a pris la parole devant l'assemblée ainsi que Madame Nicole COMBREDET pour notre fédération et Madame Cécile CAILLOUX-ROBERT pour la région. Enfin, nous avons pris le verre de l'amitié ensemble, participé à un jeu pour faire connaissance et faciliter les échanges entre tous puis nous avons soufflé les quarante bougies de l'association tous ensemble. Durant cette soirée, les invités ont été appelés à contribuer à la création d'une fresque sur la mémoire de Sologne Nature Environnement en apportant une photo en lien avec l'association.



Pour agrémenter cette soirée et faire le lien avec les actions de l'association, des stands représentant chaque pôle et/ou projets de l'association ont été créés par les salariés. Leur objectif ? Informer les invités présents ce soir-là et mettre en avant le fait que nous agissons toujours en faveur de la nature depuis 40 ans.

Cet événement marque le point de départ de l'année 2024, année de nos 40 ans riches en événements.

## Deuxième date, deuxième lieu : 12 et 13 octobre 2024

Nous avons clôturé cette année placée sous le signe des 40 ans à la Fabrique Normant à Romorantin. Ce qui a symbolisé le déménagement de l'association dans les années 2000 à Romorantin-Lanthenay. Nous avons ainsi célébré les 40 ans de l'association lors de la fête de la nature en automne plus communément connue sous le nom de « Salon

du champignon » ou « Fête de l'automne et du champignon » organisé tous les ans depuis l'existence de l'association. Cette année, cette fête s'est déroulée les 12 et 13 octobre 2024.

L'événement s'intitulait « 40 ans de nature en Sologne » et a ouvert ses portes le samedi à 14 h jusque dans la soirée et le dimanche le salon a été ouvert au public de 10 h à 18 h.

### La programmation

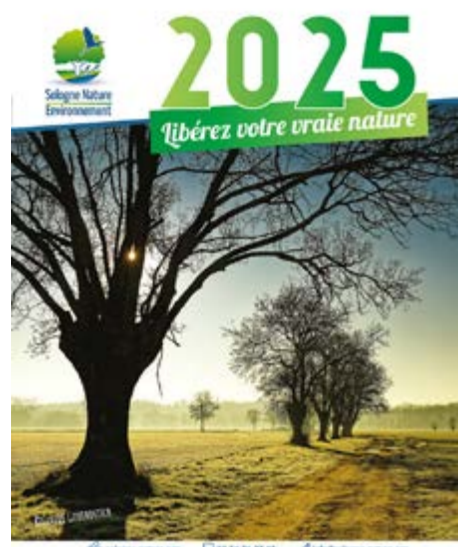
#### Concours scolaire

Le thème de cette année était « La nature en Sologne » avec la possibilité de choisir quel type d'œuvre l'école désirait réaliser comme une sculpture, un poème ou un dessin. Les élèves devaient répondre à cette question : « Quelle Sologne imaginez-vous dans 40 ans ? ». 3 classes ont participé à ce concours. Toutes les œuvres ont été exposées lors de

notre salon de l'automne et du champignon les 12 et 13 octobre à la Fabrique Normant à Romorantin-Lanthenay. La classe gagnante du concours s'est vu remettre un diplôme pour une animation nature d'une demi-journée gratuite pour la classe et tous les participants du concours ont reçu un lot « Le kit du jeune explorateur » pour apprendre à découvrir la nature qui les entoure avec leur professeur.

#### Concours photo

Nous avons proposé à tous les publics âgés de 14 ans et plus de participer à cet événement en envoyant jusqu'à cinq de leurs plus beaux clichés de la Nature en Sologne. Le concours était ouvert du 23 février 2024 au 31 août 2024. Nous avons récolté 45 photographies. Les clichés ont été anonymisés afin d'être choisis de façon impartiale par un jury composé de 3 personnes, soit notre président et 2 adhérents-bénévoles. 13 clichés ont ainsi été retenus pour réaliser notre calendrier 2025. Le graphisme a été fait par une de nos adhérentes. Le calendrier a ensuite été proposé à la vente lors de notre salon. Il a été produit en 100 exemplaires et vendu au prix de 15 €. Nous en avons vendu 20 exemplaires sur le salon.



#### Les expositions

Cette année, ce sont 172 espèces de champignons qui ont pu être exposées. En 2022, nous avons pu récolter 160 espèces et en 2023, 100. Ces espèces ont pu être récoltées par des bénévoles et déterminées par des spécialistes qui sont les mycologues de la Société d'Histoire Naturelle basée à Blois. De plus, nous avons récupéré leur exposition d'essences de bois qui répertorie une soixantaine d'espèces présentes en Sologne, les branchages ont été récoltés par le groupe botanique de notre association. En plus de ces deux expositions, nous mettons en place une exposition de fruits sauvages.



#### Le marché de producteurs et stands

Cette année, 14 exposants étaient présents en plus de notre stand Sologne Nature Environnement (vente de livres, badges, calendriers et documents de notre association, ainsi que la grainothèque). De plus, les visiteurs pouvaient découvrir l'association par le biais de 2 stands, un premier sur l'association en général pour présenter les activités et un second sur la donation dont nous avons été bénéficiaires en début d'année qui concerne un terrain se situant en face de nos locaux.

#### Les conférences

Le but de ces conférences était de montrer les compétences et actions de l'association depuis 40 ans, elles ont toutes eu pour sujet principal la faune et de la flore de Sologne. Leur format était assez court, d'une durée allant de 15 minutes à 30 minutes suivi d'un échange avec le public.



Environ une vingtaine de spectateurs étaient présent à ces conférences :

40 ans d'étude et de protection de la nature en Sologne par Angélique Souriau-Villeger, Responsable du pôle étude naturaliste.

Les oiseaux du jardin par notre adhérent et photographe Yvon-henry Houzier.

L'observation des grands animaux par notre adhérent, vice-président Pierre-Louis Ballot qui est également géographe et enseignant à l'université de Tours.

Avifaune patrimoniale des étangs de la Sologne par Eva et Maurice Sempé, chargée de mission naturaliste et adhérent bénévole de l'association.

Les odonates avec Thomas Thévenet, adhérent de l'association et bibliothécaire.

Un naturaliste de renommée, Michel Gervais, a fait la présentation de son nouvel atlas des mammifères sauvages du Loir-et-Cher.

#### La table-ronde

Le dimanche 13 octobre 2024 à 11 h s'est déroulée la table-ronde sur l'avenir de notre Sologne dans les quarante années à venir.

Cette table-ronde s'est déroulée devant un public composé d'élus, de partenaires et de visiteurs ainsi que de bénévoles. Ils étaient plus d'une soixantaine à être présents.



#### Les participants de cette table-ronde étaient :

- Monsieur Yves Lanceau - Photographe
- Monsieur Laurent Clamens - Garde du domaine de Cheverny
- Monsieur Pierre Aucante - Auteur et Photographe
- Monsieur Jean-Louis Hibry - Agriculteur
- Monsieur Laurent Charbonnier - Réalisateur
- Monsieur Jean-Pierre Jollivet - Naturaliste et membre fondateur du CEN Loir-et-Cher

La table-ronde a été filmée et enregistrée pour l'occasion, le but est d'en garder un souvenir et de faire un montage afin de rendre disponible la table-ronde à l'avenir.

#### Les activités

##### Fresque Participative :

Grâce à la première question posée pour le « livre d'or » du 23/02/2024, les photos et mots récoltés, environ une cinquantaine, ont été mis en place sur cette grande fresque retraçant ainsi l'histoire d'SNE. Tous les visiteurs ont pu participer et ajouter leur lien avec SNE au bon endroit de la fresque. La fresque a été faite sur un rouleau de papier (type papier peint) et faisait bien sûr 40m de long (soit une année = 1 m). Cette fresque a été réalisée par une de nos adhérentes qui est également artisane potière.

##### Atelier enfant :

Des jeux tels que des rébus, mots croisés, coloriage ont été créés par notre adhérente Rosine Biguet et ils étaient tous en lien avec l'association. Les enfants présents sur le salon ont pu s'occuper pendant que leurs parents assistaient aux diverses conférences et activités du salon.

## Les animations

Deux balades nature ont eu lieu le week-end des 12 et 13 octobre, elles avaient comme lieu de rendez-vous la Fabrique Normant et les personnes se déplaçaient en covoiturage jusque sur l'Espace Naturel Sensible de Baltan à Villeherviers pour découvrir le monde fascinant des Champignons. Les champignons récoltés lors des animations furent ensuite apportés au salon pour pouvoir les déterminer et les exposer au public. Les participants des animations ont donc pu découvrir le salon après avoir participé à l'animation. De plus, il y avait onze animations estampillées « 40 ans » avec toute une campagne liée à ces animations ainsi qu'aux publications des réseaux sociaux sur les 40 ans.

## La saynète

Une de nos adhérentes a écrit et imaginé une saynète destinée pour tous les publics. Elle a réalisé la saynète avec un de nos adhérents qui est également administrateur et vice-président de l'association. Ils contaient l'histoire d'un naturaliste et d'un chêne. Le chêne rencontre un naturaliste et lui conte la Sologne d'antan. Ce conte a été écrit et imaginé par une de nos adhérentes, Rosine Biguet qui est institutrice, écrivaine et traductrice. Mise en scène avec Pierre-Louis Ballot, géographe et enseignant à l'université de Tours. Le spectacle a accueilli une vingtaine de spectateurs lors de ses 2 représentations, tous étaient conquis.

## Bilan

Cette année, l'année de nos 40 ans comportait de très beaux projets assez importants et imposants. Ces projets ont été anticipés dès le début d'année et certains de nos adhérents ont pris la responsabilité comme ce fut le cas de la fresque et des calendriers 2025. Malgré les entrées réalisées qui sont en dessous des années précédentes, ce projet était une réussite en termes d'innovation et d'implication bénévole. Les activités innovantes de ce projet, cette année, sont les conférences naturalistes, la table-ronde sur l'avenir de la Sologne ainsi que les balades nature durant le salon. Ces nouvelles activités ont remporté un franc succès, les spectateurs étaient au rendez-vous et ravis de leur participation. L'implication bénévole pour ce salon a été exceptionnelle, nos adhérents se sont relayés tout le week-end dans la convivialité et la bonne humeur. Ils étaient contents de représenter l'association et de donner de leur temps pour l'association. Leur aide nous a été précieuse et il n'est pas de meilleur moment que de les partager tous ensemble autour d'un si beau projet. L'édition 2025 est en cours d'évolution et un nouveau format sera proposé.

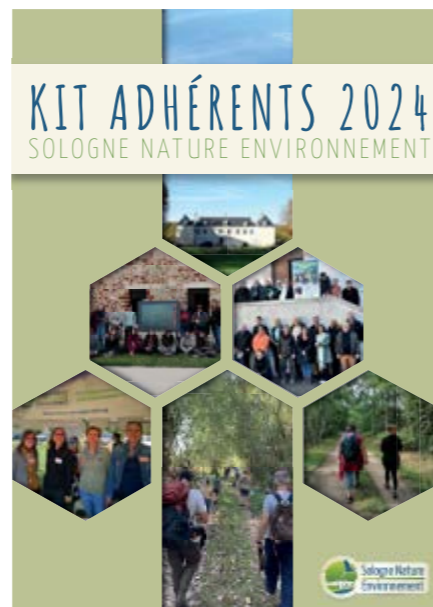
## LES ADHÉRENTS EN 2024

Nous avons obtenu 230 adhésions qui se décomposent de la manière suivante :

- 173 Adhésions sur le département 41 dont 61 romorantinois,
- 15 Adhésions sur le département 45,
- 10 Adhésions sur le département 18,
- Aucune adhésion sur le département 28,
- 5 Adhésions sur le département 36,
- 4 adhésions sur le département 37,
- 23 adhésions hors région centre,
- Dont 8 structures,
- 177 femmes,
- 163 hommes,
- 73 familles qui comptent pour 2.5 personnes soient 183 personnes au total.

Soit un total de 340 adhérents sur 2024 (149 individuelles + 8 structures + 73 familles comptant chacune 2.5 personnes).

40



## COMMISSION COMMUNICATION ET VIE ASSOCIATIVE

Initiée en 2010, cette commission est formée de salariés, d'administrateurs et d'adhérents qui ont tous l'envie et la volonté de rassembler et de dynamiser notre vie associative. Leur but est de mettre en avant les adhérents et les bénévoles de l'association en organisant diverses manifestations afin de les remercier et également de créer du lien, de mobiliser et sensibiliser le plus de personnes possibles sur la mission principale de l'association : la protection de la nature et de l'environnement.

La commission ne s'est pas réunie en 2024 par manque de temps et de créneaux disponibles. En 2025, pleins de projets sont en cours et la commission communication va travailler sur ces beaux projets comme l'événement en octobre 2025, la journée des adhérents, etc...

Du coup, si vous aussi vous voulez rassembler et sensibiliser le plus de personnes possibles, n'hésitez pas à nous rejoindre !

**Contact :** Clotilde Robert - [communication@sologne-nature.org](mailto:communication@sologne-nature.org)

## GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Notre groupe ornithologique a organisé en 2024 dix sorties sur l'avifaune pour les adhérents de l'association (les oiseaux hivernants, les oiseaux migrateurs, le suivi des espèces patrimoniales nicheurs de Sologne, les chants des oiseaux), ainsi que deux réunions de cadrage en lien avec nos objectifs concernant l'avifaune.

### Comptage des oiseaux d'eau hivernants

Chaque année, à la mi-janvier, a lieu l'enquête internationale sur les oiseaux d'eau hivernants coordonnée par WETLANDS International. Lors de cet événement organisé par notre association pour la Sologne, 50 étangs en plus de la Loire et de l'étang de Sudais ont été comptés le dimanche 14 janvier 2024. Le nombre total de participants a été de 18 cette

année (11 de SNE, 5 de Loir-et-Cher Nature, 2 de l'Office Français de la Biodiversité).

La synthèse globale de ces comptages permet d'estimer la taille des populations, d'évaluer les tendances numériques et de cartographier la répartition des espèces à l'échelle de la voie de migration Est-atlantique.

### Suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux en Sologne

Des bénévoles de SNE recensent chaque année, au printemps et en été, les espèces dites « patrimoniales » qui nichent en Sologne, c'est-à-dire des espèces d'oiseaux qui se reproduisent en faibles effectifs sur l'ensemble du territoire national et pour lesquelles la Sologne revêt un intérêt spécifique.

Il s'agit du Grèbe à cou noir, du Butor étoilé, du Blongios nain, de la Grande Aigrette, du Héron pourpré, du Bihoreau gris, du Héron gardeboeuf, de l'Aigrette garzette, de la Sarcelle d'été, de la Nette rousse, de l'Aigle botté, du Busard des roseaux, du Balbuzard pêcheur, du Milan noir, de la Mouette rieuse, de la Mouette mélanocéphale, des Guifettes moustac et noire, de la Sterne pierregarin, du Guépier d'Europe, de la Cisticole des joncs, de la Rousserolle turdoïde et de la Bouscarle de Cetti. Nous avons assuré, comme chaque année, le suivi régulier d'une soixantaine d'étangs à

raison de 2 à 3 passages par mois d'une durée d'observation d'environ 20 minutes par site.

Les résultats en 2024 sont très bons avec des chiffres record pour plusieurs espèces : la Guifette moustac qui a dépassé pour la première fois les 500 couples nicheurs (512 couples), le Grèbe à cou noir avec 200 nichées,



41

le Blongios nain (13 mâles chanteurs sur 5 sites), le Héron pourpré avec 46 couples, le Héron garde-boeufs, qui explose avec environ 520 couples nicheurs. Pour la Sarcelle d'été, c'était une bonne année avec 6 couples nicheurs. Les rapaces se portent également très bien : la reproduction du Balbuzard pêcheur a augmenté légèrement avec 39 couples

nicheurs, pour l'Aigle botté, une année record avec 21 couples enregistrés, le Milan noir est présent avec 16 couples, et même le Busard des roseaux fait son retour avec 5 couples nicheurs. Le Pygargue à queue blanche a de nouveau niché sur le même site en Sologne avec 1 jeune à l'envol.

## GROUPE BOTANIQUE



Sortie SNE BOTA Fougères - M. Sempé et Groupe Bota session en salle © M. Sempé

Les activités du groupe botanique de SNE en 2024 : huit réunions et neuf sorties sur le terrain ont été organisées.

Nous avons proposé cette année des sessions d'initiation en botanique pour débutants (et de révision pour les autres), 4 sessions sur l'année, avec pour chacune un atelier théorique en salle

en soirée (ou sur le terrain en mai et juin), suivi par une journée sur le terrain, au cours desquelles nous mettrons en pratique les acquis théoriques.

Plusieurs thématiques préparées par les membres du groupe botanique ont été abordées, comme la reconnaissance des arbres et arbustes en hiver par leurs écorces et bourgeons, les plantes comestibles et toxiques, les salades sauvages, la reconnaissance des espèces floristiques, les fougères, les fruits sauvages et toxiques et les champignons.

## GROUPE MAMMIFÈRES

Le groupe « mammifères » est riche d'une quarantaine de bénévoles, débutants ou experts, tout le monde est le bienvenu. Ensemble, nous cherchons à nous former et à mieux connaître les mammifères de Sologne.

En 2024, le groupe est venu prêter main forte aux activités salariées de l'association. Il a participé aux activités suivantes :

- Inventaire des chauves-souris au sein des caves de la vallée du Cher,
- Plusieurs sorties crépusculaires de recherche d'arbres gîtes pour les chauves-souris,
- Plusieurs sorties de gîtes dans le cadre du suivi des colonies de chauves-souris en milieu bâti,
- Deux sorties aux Favignolles pour identifier les chauves-souris présentes dans les bâtiments à restaurer,
- Formation sur les micromammifères,

- Pose de piège photographique sur le site Riton Cornet.



Aujourd'hui, il est important de continuer dans cette dynamique ! Si vous avez envie de découvrir les mammifères de Sologne ou tout simplement de vivre des moments conviviaux aux côtés des autres bénévoles et des salariés de notre association, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Apportez avec vous vos envies, vos idées, vos compétences de bricoleur, d'écrivain ou d'observateur, ou venez simplement découvrir les mammifères de la Sologne !

## Suivi annuel des sites d'hibernation des chauves-souris en vallée du Cher

L'étude et la protection des chauves-souris sont une des actions phares de SNE. Ainsi, depuis 40 ans, l'association se penche sur ces animaux fascinants en Sologne et en vallée du Cher. Comment ? En réalisant le suivi et l'inventaire des chauves-souris en hibernation dans les caves par exemple. Mais aussi en sensibilisant les propriétaires de ces milieux à la préservation de ces animaux dans cette période charnière de leur cycle de vie. Eh oui, durant l'hiver, leur cœur ralenti à seulement 25 battements par minutes et elles réalisent fréquemment des apnées pouvant durer 90 minutes !

Les prospections des caves de la vallée du Cher sont réalisées depuis la naissance de notre association. Durant l'hiver 1990-1991, 1193 chauves-souris ont été comptées sur 29 caves de la vallée du Cher !

Aujourd'hui, c'est plus de 65 caves qui sont suivies par Sologne Nature Environnement.

Chaque année, le comptage mobilise environ 20 bénévoles de notre association. Tous les ans, le premier week-end de février est organisé le comptage régional des chauves-souris en hibernation. Ainsi, toutes les associations de protection de la nature du Centre-Val de Loire comptent en même temps les caves les plus importantes. Cette coordination permet un recensement unique et homogène. C'est aussi un moment convivial, où nos bénévoles qui se rencontrent et partagent un bon repas, au sein d'une cave bien évidemment. Les comptages de l'hiver 2023-2024 sont finis au total 4 168 chauves-souris ont été recensées au sein de 31 caves !



## WEEK-END NATURALISTES SOLOGNE

Lors de cet événement annuel, qui a lieu le weekend de la Pentecôte, nous prospectons des sites que nous connaissons peu ou pas pour relever leurs valeurs floristiques et faunistiques. Toutes les disciplines naturalistes sont pratiquées, et ce, quel que soit le niveau des participants (botanique, ornithologie, mammalogie, entomologie, etc.).

Le 18 et 19 mai 2024, nous avons prospecté, grâce à l'autorisation des propriétaires, des sites sur les communes de Sassay et de Lassay-sur-Croisne. Ces deux journées nous ont permis de dresser un inventaire des principaux habitats et espèces intéressants des propriétés avec de nombreuses espèces floristiques et faunistiques.

Bien que peu nombreux le samedi à Sassay, nos inventaires dans le cadre de l'IBC nous ont permis d'observer une colonie d'Hirondelles de rivage, quelques Guépriers d'Europe et un nombre important d'espèces floristiques. Le dimanche sur une grande propriété privée de Lassay-sur-Croisne, nos découvertes étaient nombreuses. Nous pouvons surtout citer des très beaux milieux humides, un étang, des mares et des marais, avec une grande diversité de végétaux aquatiques et des odonates patrimoniaux (Aeschne isocèles, Agrion de Mercure).



Sir Iain - Aeschne isocèle © Wikimedia Commons

## COMMISSION BIODIVERSITÉ

La commission « Biodiversité » a pour vocation de créer du lien entre les actions des différents groupes naturalistes actifs depuis la création de Sologne Nature Environnement, de valoriser les nombreuses données naturalistes collectées tout au long de ces années, d'initier les directions à prendre dans nos projets de recherches et d'inventaires naturalistes,

d'orienter les weekends naturalistes et d'apporter ses compétences au niveau du conseil d'administration.

Nous nous sommes réunis quatre fois en 2024. Les thématiques abordées étaient : le jardinage écologique pour la biodiversité, les futures inventaires faune et flore et la gestion du Terrain Riton Cornet, les nouvelles de la

cellule "Loup" de la région Centre-Val de Loire, les chantiers de ramassage des déchets le long des bords du Cher, le relancement de l'atlas des odonates du Loir-et-Cher, ...

Le grand projet pour cette année était "Les jardins pour la Biodiversité" ! Ces jardins privés ont un énorme potentiel pour contribuer à la préservation de la faune et de la flore et c'est nous tous qui en sommes les seuls gestionnaires. Nous pouvons individuellement

contribuer à la préservation de notre précieuse nature. En adoptant des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, nous avons l'opportunité de soutenir la faune locale et de contribuer à la préservation des espèces.

L'idée étant de créer ensemble un espace d'échange et de convivialité autour de nos jardins pour améliorer nos espaces de vie et préserver ceux des futures générations.

Suite à notre communication auprès des

## GROUPE SITE RITON CORNET

En avril 2024, Annick Cornet-Campus lègue avant de rendre l'âme un terrain de 3 hectares à l'association. Son souhait : préserver la biodiversité présente sur ce terrain composé de plusieurs habitats (prairie, boisement, cours d'eau...).

Pour remplir cet objectif, l'année 2024 est consacrée à créer une dynamique associative forte et active. Pour cela, un groupe se crée : il est composé d'une vingtaine de bénévoles actifs, 3 d'entre eux sont élus ambassadeurs. Ils sont les porte-parole des bénévoles et organisent la mise en place de temps forts sur le site : organisation et préparation de réunions mensuelles, organisation d'activités précises (inventaires, animations, gestion du site). Deux salariées référentes du projet accompagnent si besoin les bénévoles pour réaliser les actions (appui technique).

En 2024, plusieurs actions sont réalisées :

- Officialisation d'un nom pour ce site « La nature en ville : Site Riton Cornet »,
- Ramassage de déchets,

## OBS' SOLOGNE

Obs'Sologne ([www.obssologne.fr](http://www.obssologne.fr)) est le nouveau portail de la nature en Sologne. Cette base de données collaborative est ouverte à tous. Grâce à elle, il est possible pour n'importe



adhérents, nous avons visité 5 jardins. Chacun pouvait bénéficier d'un diagnostic et compte-rendu, comportant des conseils de gestion pour améliorer l'accueil de la biodiversité chez soi. Ce projet se poursuivra en 2025.

Avec un nombre réduit de participants à cette commission, nous sommes à la recherche d'adhérents qui voudront bien s'investir dans ce groupe de travail. Des futurs nouveaux membres sont les bienvenus !



- Installations et relevés de piège-photo pour analyser la présence de mammifères,
- Pose de plaques reptiles,
- Inventaires d'arbres gîtes.

L'année 2025 consistera à créer un planning précis qui expliquera le déroulement d'actions sur l'ensemble de l'année. L'objectif principal sera axé sur l'acquisition de connaissances faunistiques et floristiques du site.

quel passionné, ou curieux de la nature, de découvrir la faune et la flore du territoire. Par exemple, il est possible de connaître toutes les espèces d'oiseaux recensées en Sologne,

mais aussi de consulter les mammifères déjà vus sur une commune. Mieux encore, tout le monde peut faire avancer la connaissance en s'inscrivant sur cette base et en saisissant ses observations ! Une mésange charbonnière fréquente votre mangeoire ? Vous pouvez le signaler ! Vous avez croisé un hérisson dans un parc ? Ça nous intéresse ! Ou encore, si vous avez déjà eu la chance de rencontrer la fameuse Salamandre tachetée, alors faites-le savoir ! Et même lorsque vous croisez un animal mort sur la route, vous pouvez nous communiquer cette information.

Toutes les observations sur la nature sont bonnes à partager ! Les données permettent à l'association de mieux connaître la nature,

de suivre son évolution, et de mettre en place des actions de préservation pour la nature et la Sologne. En quelques clics, vous pourrez parcourir le site, créer un compte ou saisir vos observations. Vous avez même accès à des tutoriels vidéo ou textes pour prendre en main le site, en toute facilité.

A ce jour, Obs'Sologne compile 323 747 données renseignées sur la base. En 2024, un total de 27 011 données a été enregistré. Parmi celles-ci, il y a 211 espèces d'oiseaux, 109 de papillons, 281 de plantes, 39 de mammifères, 40 de libellules, 67 de coléoptères, 9 d'araignées, 45 d'hémiptères, 8 de reptiles, 10 d'amphibiens, 7 d'orthoptères, 8 autres espèces d'insectes, et 11 de mollusques.

## REMERCIEMENTS

Toute l'équipe du Conseil d'Administration, les permanents et l'ensemble des adhérents de Sologne Nature Environnement tiennent ici à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien dans la réalisation de nos différentes missions ainsi que nos partenaires, qu'ils soient institutionnels, privés ou associatifs, et que nous ne nommerons pas individuellement de crainte d'en oublier quelques-uns, tant ils ont été nombreux. Ceux-ci se reconnaîtront très facilement dans ce rapport annuel, que nous leur dédions, car c'est aussi le leur.



# Rapport financier

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

CHARGES		PRODUITS	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>507 598</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>480 986</b>
Achats de marchandises	2 965	Ventes de marchandises	3 291
Autres achats et charges externes	75 466	Vente de services	137 708
Impôts, taxes et versements assimilés	6 646	Concours publics et subventions d'exploitation	249 264
Salaires et traitements	286 020	Reprises sur provisions, transfert de charges	20 645
Charges sociales	87 401	Reprise provision retraite	0
Dotations aux amortissements	6 272	Cotisations	5 760
Dotations aux provisions	3 758	Autres produits	2.35
Reports en fonds dédiés	38 552	Reprise fonds dédiés	64 316
Autres charges	518		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>850</b>
Intérêts et charges assimilées	0	Autres intérêts et produits assimilés	850
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>13 672</b>
Sur opérations de gestion	0	Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 907
Sur opérations en capital	0	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 765
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>507 598</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>495 508</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>PERTE - 12 089 €</b>	

## BILAN 2024

ACTIF				PASSIF	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>124 352</b>	<b>108 418</b>	<b>15 934</b>	<b>FONDS PROPRES</b>	<b>- 19 599</b>
	Brut	Amortissement	Net	Fonds propres sans droit de reprise	9 159
Immobilisations incorporelles	5 094	5 094		Réserves	0
Immobilisations corporelles	117 918	103 323	14 594	Report à nouveau	- 25 950
Immobilisations financières	1 340		1 340	Excédent ou déficit	-12 089
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>123 629</b>		<b>123 629</b>	Subventions investissement	9 281
Créances Usagers et comptes rattachés	14 942		14 942	<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>	<b>49 546</b>
Autres créances	92 943		92 943	<b>PROVISIONS</b>	<b>43 246</b>
Disponibilités	15 049		15 049	<b>DETTES</b>	<b>66 370</b>
Avances et acomptes				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 754
Charges constatées d'avance	695		695	Dettes fiscales et sociales	58 581
				Produits constatés d'avance	35
<b>TOTAUX</b>	<b>247 981</b>	<b>108 418</b>	<b>139 563</b>		<b>139 563</b>

## CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 2 avril 2025. L'application de la convention de continuité d'exploitation a été retenue compte tenu des éléments suivants disponibles à cette date :

- Une ligne de crédit de 60 000 € a été accordée le 10/07/2024 par le CRÉDIT AGRICOLE à SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT pour une durée d'un an. Cette ligne de crédit a été sollicitée à hauteur de 54 000 euros, car la Convention Verte sur laquelle elle est adossée a été réduite de 10 %. Ce montant permet de couvrir les besoins en trésorerie du premier semestre 2025 liés aux décalages de financement des collectivités locales. Par prudence, il est prévu de demander le renouvellement de cette ligne de crédit avant son échéance, car à ce jour, elle est installée pour un an.
- Les subventions accordées à l'association en 2025 sont estimées entre 285 000 euros et 300 000 euros contre 249 000 € attribués en 2024.



[www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org)

Document rédigé par Sologne Nature Environnement - Imprimé par nos soins sur papier recyclé  
Crédits photos : Sologne Nature Environnement



### Coordonnées

### Sologne Nature Environnement

Château de Beauvais - 23 rue de Selles-sur-Cher  
41200 Romorantin-Lanthenay

☎ 0254 76 27 18 ✉ [info@sologne-nature.org](mailto:info@sologne-nature.org)

🌐 [www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org)

📘 [facebook.com/SologneNatureEnvironmt](https://facebook.com/SologneNatureEnvironmt)

📷 [instagram.com/sologne\\_nature\\_environnement/](https://instagram.com/sologne_nature_environnement/)